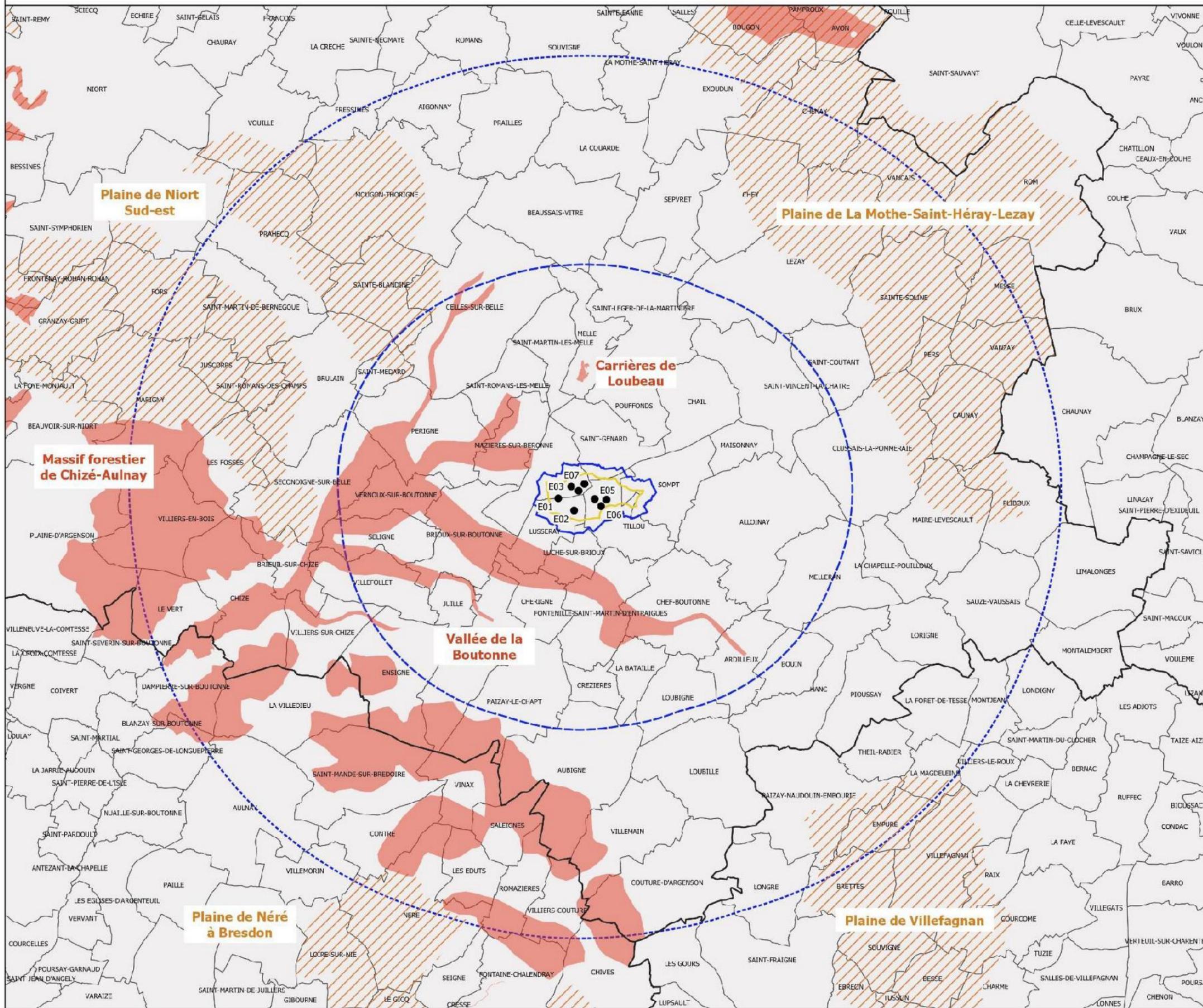
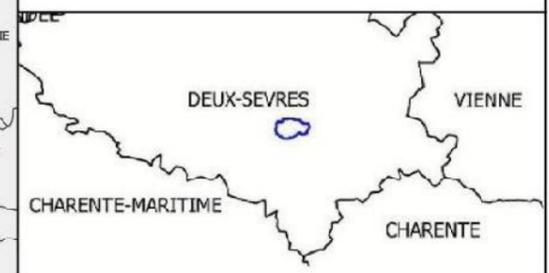
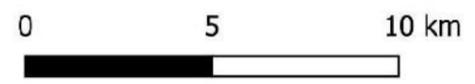


### Sites Natura 2000 présents autour de la zone du projet



- Projet de parc éolien des Genêts
- Limites administratives**
  - Limites communales
  - Limites départementales
- Périmètres d'étude**
  - Zone d'implantation potentielle - ZIP
  - Aire d'étude immédiate - AEI
  - Aire d'étude rapprochée - AER (10 km)
  - Aire d'étude éloignée - AEE (20 km)
- Périmètres Natura 2000**
  - Zones Spéciales de Conservation - ZSC
  - ▨ Zones de Protection Spéciale - ZPS



<b>Projet de parc éolien des Genêts (79)</b>	
Sites Natura 2000 présents autour de la zone du projet	
N° CARTE - GENETS_ZON_2000	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/180 000
COORDS - I93	DATE - 30/08/2021
BD ORTHO® - IGN	



## XXVII. 1. Vallée de la Boutonne – ZSC FR5400447

### XXVII. 1. a. Présentation du site

La « Vallée de la Boutonne » présente une superficie de 7 333 ha, correspondant à l'ensemble du réseau hydrographique primaire et secondaire de la haute vallée de la Boutonne et de plusieurs de ses affluents (bassin de la Charente). Le lit majeur est constitué d'une mosaïque de prairies naturelles humides, de ripisylves discontinues en cours de remplacement par les cultures céréalières (en forte extension) et la populiculture. Il forme un remarquable site d'accueil d'espèces menacées inféodées aux écosystèmes aquatiques de bonne qualité, dont les populations sont en déclin généralisé dans toute l'Europe de l'ouest et dont la conservation est considérée comme d'intérêt communautaire : mammifères (Loutre d'Europe, plusieurs espèces de chauves-souris), invertébrés tels que la Rosalie des Alpes ou le Cuivré des marais, poissons (Lamproie de Planer, Chabot), etc. De plus, de nombreux habitats d'intérêt communautaires (inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore) y sont représentés.

### XXVII. 1. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 15 espèces d'intérêt communautaire (6 d'insectes, 2 de poissons, 6 de Chiroptères et 1 de mammifère), inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. Elle mentionne également la présence de 25 autres espèces de la faune (amphibiens, reptiles et oiseaux) et de la flore d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 140 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Vallée de la Boutonne. »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	X	X				X
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X					X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	X				X
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	X					X
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	X	X				X
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	X				X
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	X					X
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	X					X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X				X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X				X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X				X
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X				X
Murin de Bechstein	<i>Myotis beschteini</i>	X	X				X
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X				X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	X	X			X	X

## XXVII. 2. Carrière de Loubeau – ZSC FR5400448

### XXVII. 2. a. Présentation du site

Les « Carrières de Loubeau » correspondent à d'anciennes galeries de mines de plomb argentifères, sur la commune de Melle. Occupant 30 ha dans la vallée de la Béronne dont l'occupation du sol est diversifiée (prairies naturelles, jachères, cultures, cours d'eau, boisements de feuillus, haies), ce site est favorable aux activités de chasse et de transit des chauves-souris. Il s'agit également d'un site majeur pour l'hibernation et la reproduction de nombreuses espèces de Chiroptères. C'est notamment le premier site souterrain d'hivernage connu en Deux-Sèvres pour les Rhinolophes, également utilisé en période estivale pour la reproduction du Minioptère de Schreibers (DSNE, 2007 - 2018).

### XXVII. 2. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 9 espèces d'intérêt communautaire (7 de Chiroptères et 2 d'insectes), inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. Elle mentionne également la présence de 9 autres espèces de Chiroptères d'importance (inscrits à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore). Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 141 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Carrières de Loubeau. »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X					X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	X				X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	0-60 ind.	X		
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	0-254 ind.	0-5 ind.	0-44 ind.	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X		X		
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	X		X	X (données DSNE)	
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X		X		
Murin de Bechstein	<i>Myotis bescheinii</i>	X	X		0-3 ind.		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X	0-1 ind.	X		

### XXVII. 3. Massif forestier de Chizé-Aulnay – ZSC FR5400450

#### XXVII. 3. a. Présentation du site

Le massif de Chizé-Aulnay représente le plus vaste ensemble forestier au niveau régional et comprend sept noyaux boisés, séparés par de grands espaces à dominante agricole. Les forêts sont caractérisées comme étant principalement des chênaies pubescentes gérées en taillis, et des futaies de hêtres. La hêtraie de Chizé est soumise, depuis quelques années, à des problèmes de dépérissement important. Paradoxalement, ces maladies permettent aux chauves-souris arboricoles et aux invertébrés à larves saproxylophages de fréquenter plus facilement les arbres sénescents ou morts. Le site héberge donc plusieurs espèces menacées et rares.

#### XXVII. 3. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 14 espèces (8 d'insectes, 5 de Chiroptères et 1 espèce d'amphibien) d'intérêt communautaire, inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Elle mentionne également la présence de 48 autres espèces de la faune (amphibiens, reptiles et oiseaux) et de la flore d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 142 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZSC « Massif forestier de Chizé-Aulnay. »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X				X
Bombyx Evérie	<i>Eriogaster catax</i>	X	X				X
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	X	X				X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	X				X
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X					X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat Annexe II	Directive Habitat Annexe IV	Fréquentation du site			
				Hibernation	Migration	Repro.	Sédentaire
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	X					X
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	X	X				X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X				X
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	X					X
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X				X
Murin de Bechstein	<i>Myotis bescheinii</i>	X	X				X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X				X
Rosalie alpine	<i>Rosalia alpina</i>	X	X				X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	X	X				21 ind.

### XXVII. 4. Plaine de Niort Sud-Est – ZPS FR5412007

#### XXVII. 4. a. Présentation du site

La ZPS « Plaine de Niort Sud-Est » est un site majeur pour les oiseaux de plaines céréalières, étant l'un des huit bastions régionaux pour les Outardes canepetières nicheuses (environ 45 mâles chanteurs en 2005 soit environ 5% des effectifs régionaux). 17 espèces d'oiseaux menacées à l'échelle européenne ont été inventoriées, dont 5 atteignant une déterminance remarquable : l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, le Pluvier doré, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. En période de nidification, on retrouve l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard, le Busard cendré et le Busard Saint-Martin comme nicheurs certains au sein de la ZPS. De plus, elle présente un intérêt notable pour le Busard des Roseaux, le Hibou des marais, le Milan noir, la Pie-grièche écorcheur et la Gorgebleue à miroir. Milan royal, Faucon pèlerin, Faucon émerillon, Pluvier doré et Pluvier guignard y transitent au cours de leurs migrations. Enfin, les plaines céréalières abritent d'importants rassemblements postnuptiaux d'Outardes canepetières et d'Œdicnèmes criards.

#### XXVII. 4. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 18 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage et en reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS.

Elle mentionne également la présence de 10 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 143 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS « Plaine de Niort Sud-Est. »**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			10-15 ind.	
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	X			1 couple	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X			1-3 couples	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X			10-30 ind.	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	X	X		
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X			1-2 ind.	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X				1-10 couples
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				1-30 couples
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X			10-80 couples	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	10-30 ind.			
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	0-2 ind.	X		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X	7 ind.	50-100 ind.	20 mâles chanteurs	
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	X		250-400 ind.	100-300 ind.	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		1-5 ind.		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	500-1500 ind.			
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	0-55 ind.		0-20 ind.	
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	X			50-60 couples	

## XXVII. 5. Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay – ZPS FR5412022

### XXVII. 5. a. Présentation du site

La « Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay » est une vaste plaine sédimentaire recouverte de groies et de terre rouge argileuse. La céréaliculture y est dominante, mais un maillage bocager accueillant des élevages est encore bien présent. On y retrouve aussi quelques zones humides ponctuelles et des pelouses calcicoles sèches, accentuant la diversité paysagère. Le site est surtout réputé pour son accueil non négligeable de l'avifaune de plaine, avec notamment 40 mâles chanteurs d'Outardes canepetières recensés.

### XXVII. 5. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 41 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage et en reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS. Elle mentionne également la présence de 15 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 144 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS « Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay. »**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			90-120 couples	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	X		1-5 ind.		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	X	1-10 ind.			
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	X	5-10 ind.			
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	X		1-5 ind.		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	X		1-5 ind.		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X		1-5 ind.		
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	X		1-5 ind.		
Sarcelle d'été	<i>Spatula quequedula</i>	X		X	X	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X			4-8 couples	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X		15-50 ind.	1-3 couples	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	1-5 ind.	X		
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X		1-2 ind.		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	X		X	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				5-10 couples
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X		X	10-40 couples	
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	X		0-1 ind.		
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion halietus</i>	X		1-5 ind.		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	5-10 ind.			

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	1-5 ind.	1-5 ind.		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	X		1-2 ind.		
Râle des Genêts	<i>Crex crex</i>	X		1-2 ind.		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	X	X	X		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X			30-40 couples	
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	X			60-80 couples	
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	X			X	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		1-5 ind.		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	50-1000 ind.			
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	X		1-10 ind.		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	X		1-10 ind.		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	X		1-10 ind.		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	X		1-5 ind.		
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	5-15 ind.		X	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X			5-10 couples	
Martin-Pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X				1-10 couples
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X				2-5 couples
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	X		X	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X		X		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	X		X	0-2 couples	

## XXVII. 6. Plaine de Villefagnan – ZPS FR5412021

### XXVII. 6. a. Présentation du site

La « Plaine de Villefagnan » est un vaste ensemble de cultures ouvertes ponctuées de haies. Le site est une des huit zones de plaines à Outarde canepetière retenues comme majeures pour la survie de cette espèce en région ex-région Poitou-Charentes. Il s'agit d'une des deux principales zones de survivance de cette espèce dans le département de la Charente. Au total, 19 espèces d'intérêt communautaire sont présentes dont 3 atteignent des effectifs remarquables sur le site. Des effectifs importants de Vanneaux huppés (plusieurs milliers) sont également notés en hivernage et au passage migratoire.

### XXVII. 6. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 20 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage et en reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS.

Elle mentionne également la présence de 16 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 145 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS « Plaine de Villefagnan. »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			10-24 couples	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	X		10-50 ind.		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X		1-2 ind.	0-1 couple	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X			X	
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	X			0-1 couple	
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X		X	0-1 couple	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X		X		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X				5-6 couples
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X			4-6 couples	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	1-5 ind.	1-5 ind.		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	1-3 ind.	1-2 ind.		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	X		X		
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X		20-50 ind.	14-15 m. chanteurs	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X		69-112 ind.	60-70 couples	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	X			0-2 couples	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	300-500 ind.	X		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X			1-2 couples	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X			0-6 m. chanteurs	
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	X			0-1 couple	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	X			7-12 couples	

## XXVII. 7. Plaine de Néré à Bresdon – ZPS FR5412024

### XXVII. 7. a. Présentation du site

La Plaine de Néré à Bresdon est une plaine céréalière ouverte ponctuée de quelques prairies, jachères et luzernières. La présence de l'Outarde canepetière dépend de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales passées avec les agriculteurs. Le site est une des huit zones de plaines à Outardes canepetières retenues comme majeures en région ex-Poitou-Charentes. Il s'agit de la principale zone de survivance de cette espèce dans le département de la Charente-Maritime. A la création de la zone en tant que ZPS, celle-ci abritait 9 % des effectifs régionaux. Cette espèce encore présente en période de nidification et de migration postnuptiale. Forte présence également de l'Œdicnème criard.

### XXVII. 7. b. Espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site

La Fiche Standard de Données (FSD) mentionne 21 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, présentes en migration, en hivernage et en reproduction, à l'origine de la désignation de la ZPS.

La fiche FSD mentionne également la présence de 27 autres espèces d'oiseaux d'importance. Celles-ci ne sont pas présentées dans le tableau suivant.

Tableau 146 : Espèces d'intérêt communautaire de la ZPS « Plaine de Néré à Bresdon. »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X			X	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X			X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux Annexe I	Fréquentation du site			
			Hivernage	Migration	Repro.	Sédentaire
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	X			1-2 couples	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	X			
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X			3-10 couples	
Circaète-Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X		X		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X			X	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	.	X		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X		X		
Martin pêcheur	<i>Alcedo althis</i>	X				X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X			X	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X		X		
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	X		150-300 ind.	24-49 couples	
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	X		30-75 ind	10-20 mâles chanteurs	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	X			X	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	X			1 couple	
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	X	130-5000 ind.			
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	X		X		

## XXVII. 8. Espèces des sites Natura 2000 fréquentant la zone du projet

Parmi les **espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire** (inscrits à l'Annexe I de la Directive Oiseaux), **38** fréquentent (ou sont susceptibles de fréquenter, d'après les données bibliographiques) la zone du projet.

Il est rappelé, dans le tableau suivant, l'enjeu fonctionnel attribué à ces espèces, suivant la période biologique de fréquentation du site d'étude.

**Tableau 147 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien des Genêts.**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeux fonctionnels		
		Nidification	Migration	Hivernage
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Très faible	Très faible	-
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	-	Très faible	-
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Faible	Très faible	-
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Modéré	Faible	-
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Modéré	Faible	Très faible
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Modéré	Faible	Très faible
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Faible	Très faible	-
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Modéré	Très faible	Très faible
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Faible	Très faible	-
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	-	Très faible	Très faible
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	-	Faible	-
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	Modéré	Modéré	-
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	-	Modéré	Faible
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	-	Très faible	-
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	-	Très faible	-
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	-	Très faible	-
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	-	Très faible	-
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Très faible	Très faible	Très faible
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Très faible	Très faible	Très faible
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	-	Faible	Très faible
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	-	Faible	Très faible
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	-	Très faible	-
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	-	Très faible	-
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	-	Très faible	-
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	-	Très faible	-
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	-	Très faible	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeux fonctionnels		
		Nidification	Migration	Hivernage
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Fort	Très faible	Modéré
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	-	Faible	-
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	Faible	Modéré	-
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Très fort	Modéré	-
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	-	Très faible	-
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Très faible	Faible	Très faible
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	-	Très faible	-
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	Très faible	Modéré	Très faible
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	-	Très faible	-
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	-	Très faible	-
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	-	-	Très faible
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Très faible	-	Très faible

**Légende :**  
 En gris : espèces issues des recueils bibliographiques (GODS).

Concernant les **Chiroptères**, **7 espèces** fréquentent la zone du projet (inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore). Elles sont rappelées dans le tableau suivant.

**Tableau 148 : Espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien des Genêts.**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeux fonctionnels discriminants
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Très faible
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Fort
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Modéré
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Très fort
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Faible
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Faible
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Fort

Aucune espèce de **mammifère terrestre** (hors Chiroptères) d'intérêt communautaire ne fréquente l'aire d'étude immédiate. Concernant l'**entomofaune**, **deux espèces** fréquentent (ou sont susceptibles de fréquenter, d'après

les données bibliographiques) la zone du projet : il s'agit d'un Coléoptère saproxylophage et d'un Odonate, dont les enjeux fonctionnels sont rappelés dans le tableau ci-après.

Tableau 149 : Espèces d'insecte et d'amphibien d'intérêt communautaire fréquentant les sites Natura 2000 et la zone du projet de parc éolien des Genêts.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Enjeux fonctionnels
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Fort
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Fort

Légende : En gris : espèce issue des recueils bibliographiques (INPN).

## XXVIII. EVALUATION PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA 2000

### XXVIII. 1. CHIROPTERES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

#### Barbastelle d'Europe (photographie de la LPO Rhône-Alpes)



L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (écorces d'arbres forestiers) ou dans les bâtiments. Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros-Lépidoptères et chasse généralement entre 1,5 et 6 m de hauteur (ARTHUR & LEMAIRE, 2015).

Ses habitats de chasse et de gîte sont présents sur l'AEI (réseau de haies et bosquets). Contactée au cours d'au moins 10 nuits d'inventaires, la Barbastelle semble exploiter l'ensemble de l'AEI (même si elle est absente de certains points), avec une activité saisonnière souvent modérée à forte.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 3 km pour cette espèce (Arthur L. & Lemaire M., 2015). La population la plus proche se trouve sur la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc tout à fait envisageable. Néanmoins, au regard de l'écologie de l'espèce (qui vole en général à moins de 10 m du sol), du contexte paysager de l'AEI (plaine céréalière bien moins attractive que la Vallée de la Boutonne) et de la configuration du parc des Genêts (bas de pale à 44 m et éoliennes distantes de plus de 149 m des haies), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Barbastelle d'Europe de la ZSC concernée ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Grand Murin (photographie de Laurent Arthur)

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les habitats prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leurs effectifs peuvent s'élever à plus de 1 000 individus.



Les zones bâties à proximité immédiate de l'AEI peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce, tandis que son territoire de chasse est présent (prairies, lisières et quelques boisements) sur place.

Cette espèce a été contactée sur les trois saisons de manière très localisée et ponctuelle (haies multi-strates et boisements). L'activité est ponctuellement faible à modérée au printemps et en été. En revanche, elle reste faible et plus diffuse en automne. A noter qu'elle n'a été détectée que sur les points passifs.

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 10 km pour cette espèce (Arthur L. & Lemaire M., 2015). La population la plus proche se trouve sur la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc tout à fait envisageable. Toutefois, la superficie de cette ZSC est conséquente puisqu'elle s'étend bien au-delà de l'aire d'étude éloignée de 20 km (AEE). Il est donc très probable également que l'ensemble des populations de cette ZSC n'interagissent pas avec la zone d'implantation du projet éolien, qui présente de surcroît un contexte paysager bien moins attractif pour cette espèce relativement exigeante, adepte des mosaïques d'habitats bocagers et forestiers.

Par ailleurs, compte tenu du fait que les Murins en général soient peu sensibles à l'éolien, en raison d'un comportement de chasse et de transit à faible hauteur (bien en-deçà de la zone d'influence des pales des éoliennes), et que le risque de mortalité soit considéré comme non significatif pour cette espèce (bas de pale à 44 m et distance éoliennes / lisières supérieure ou égale à 149 m), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Murin de la ZSC concernée ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Murin à oreilles échancrées (photographie de NCA Environnement)

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le centre et l'ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe.



Son habitat de chasse est peu présent sur la zone d'étude. Il chasse en canopée et près de la végétation et évite les terrains trop dégagés, préférant les éléments boisés et les cours d'eau. Son habitat de gîte se limite aux villages et hameaux aux abords de l'aire d'étude immédiate.

L'espèce a été contactée lors des trois saisons. L'activité est ponctuellement faible à modérée. Une activité forte a été enregistrée ponctuellement en automne. Comme dit précédemment, les résultats sont à relativiser au vu des seuils Vigie-Chiro appliqués : en effet, une activité forte est appliquée à partir de trois contacts pour cette espèce, il est donc très probable qu'un seul individu en transit ait été capté lors de l'écoute.

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 6 km pour cette espèce (Arthur L. & Lemaire M., 2015). La population la plus proche se trouve sur la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc tout à fait envisageable. Toutefois, la superficie de cette ZSC est conséquente puisqu'elle s'étend bien au-delà de l'aire d'étude éloignée de 20 km (AEE). Il est donc très probable également que l'ensemble des populations de cette ZSC

n'interagissent pas avec la zone d'implantation du projet éolien, qui présente de surcroît un contexte paysager bien moins attractif pour cette espèce adepte des habitats bocagers et forestiers.

Par ailleurs, compte tenu du fait que les Murins en général soient peu sensibles à l'éolien, en raison d'un comportement de chasse et de transit à faible hauteur (bien en-deçà de la zone d'influence des pales des éoliennes), et que le risque de mortalité soit considéré comme non significatif pour cette espèce (bas de pale à 44 m et distance éoliennes / lisières supérieure ou égale à 149 m), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Murin à oreilles échancrées de la ZSC concernée ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

### Murin de Bechstein

Cette espèce est considérée comme typiquement forestière. Elle gîte dans des cavités arboricoles et chasse en forêt où elle affectionne les peuplements denses de chênes ou de hêtres. C'est une espèce très sédentaire.



Le Murin de Bechstein est considéré comme rare pour la région. Le potentiel de chasse et de gîte pour l'espèce est peu manifeste au sein de l'AEI.

Cette espèce n'a pas été enregistrée au printemps. L'activité est ponctuellement faible en été. En revanche, l'activité relevée en automne est forte à très forte sur quelques points très localisés, au niveau d'un boisement et d'un réseau de haies multi-strates au nord-est du site d'étude. Ces résultats sont à relativiser par rapport aux nombres de contacts bruts enregistrés, mais il semblerait que ces

habitats présents au sein de l'AEI soient favorables pour cette espèce. Il est possible que des arbres gîtes soient présents à proximité de la zone d'étude et que le réseau de haies parcourant l'aire d'étude immédiate permette le transit des individus. En automne, les individus de Murin de Bechstein quittent leurs gîtes d'été pour rejoindre les sites « d'essaimage » pour les accouplements. Les contacts plus nombreux enregistrés à cette saison proviennent certainement d'individus en transit (chasse, déplacement).

Le domaine vital moyen d'une colonie varie entre 70 et 300 ha, où les individus chassent jusqu'à quelques dizaines voire centaines de mètres du gîte (Arthur L. & Lemaire M., 2015). L'espèce est bien notée sédentaire sur la FSD de ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. La faible mobilité de ce Murin, son caractère très forestier, sa grande rareté à l'échelle régionale, son comportement de vol (bien en-deçà de la zone d'influence des pales des éoliennes) et la configuration du parc des Genêts (bas de pale à 44 m et éoliennes distantes de plus de 149 m des haies) sont autant de points indiquant que le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Murin de Bechstein de la ZSC concernée ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

### Minioptère de Schreibers (photographie de Nature Isère)



Cette chauve-souris de taille moyenne est d'affinité méridionale, bien répartie dans le sud de la France. C'est une espèce cavernicole, qui affectionne surtout les grottes naturelles ou les ouvrages d'art. Elle chasse le long des lisières, dans les mosaïques d'habitats et dans les zones éclairées artificiellement. En-dehors des zones urbanisées, il apprécie les massifs forestiers, les cultures bocagères, les boisements alluviaux et autres milieux riches en Hétérocères. Les populations de cette espèce sont fragiles, notamment en hiver. Il s'agit d'une chauve-souris très sensible au dérangement. De

plus, son comportement cavernicole la rend vulnérable de par la destruction ou le comblement des cavités. En France on recense seulement quelques dizaines de cavités renfermant un rassemblement important de Minioptères (Arthur et Lemaire, 2015).

L'habitat préférentiel de gîte n'est pas présent sur l'AEI, car il s'agit d'une espèce cavernicole principalement. Son habitat de chasse est partiellement présent, car il chasse préférentiellement au niveau des lisières de boisements et sous les canopées de forêts ayant des chemins pédestres, assez larges pour qu'il puisse s'y déplacer aisément.

L'espèce n'a pas été contactée au printemps. L'activité en été et en automne est globalement faible et localisée, le Minioptère n'ayant été contacté respectivement que sur 2 points en période estivale et sur 4 points en automne. L'espèce n'a pas été contactée en écoute active.

La dispersion autour des gîtes peut s'élever jusqu'à 35 km (Arthur L. & Lemaire M., 2015). Toutefois, il cible des micros-zones de chasse où les insectes sont abondants. Les populations les plus proches se trouvent sur la ZSC des Carrières de Loubeau, à environ 4,8 km de l'éolienne la plus proche du projet des Genêts. La population de cette ZSC peut donc fréquenter le site d'implantation du projet éolien, quoique le risque soit extrêmement limité en raison de l'absence de milieux propices au gîte sur place, du faible potentiel pour la chasse, du comportement de vol de ce taxon (rarement en altitude) et de la relative rareté de l'espèce sur le site d'étude. Par ailleurs, le périmètre de la ZSC s'étend au-delà de l'aire d'étude rapprochée, et présente un contexte paysager et trophique bien plus intéressant pour cette espèce, plutôt associée aux mosaïques complexes / structurées d'habitats partiellement boisés.

Le projet n'est donc pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Minioptère de Schreibers de la ZSC ciblée ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

### Petit Rhinolophe (photographie de Nature Environnement 17)

Son aire de répartition est sensiblement la même que celle du Grand Rhinolophe. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères.



Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments.

Ses habitats de chasse sont partiellement présents sur l'AEI. Les réseaux de haies peuvent être utilisés pour le transit. Ses habitats de gîte sont présents à proximité de l'AEI (bâti).

Cette espèce semble un peu plus présente que le Grand Rhinolophe *in situ* et a été contactée lors des trois saisons. L'activité est faible à forte lorsque des individus ont été enregistrés, et est globalement nulle sur un certain nombre de points. On notera que les fortes activités se trouvent au niveau

de haies multi-strates ou arborées, offrant des corridors importants pour cette espèce. Comme le Grand Rhinolophe, son système d'écholocation particulier complique sa détection (et non son identification).

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 2,5 km pour cette espèce (Arthur L. & Lemaire M., 2015). La population la plus proche se trouve sur la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc tout à fait envisageable. Néanmoins, au regard de l'écologie de l'espèce (qui vole quasi-systématiquement au ras du sol), du contexte paysager de l'AEI (plaine céréalière bien moins attractive que la Vallée de la Boutonne pour les rhinolophes) et de la configuration du parc des Genêts (bas de pale à 44 m et éoliennes distantes de plus de 149 m des haies), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Petit Rhinolophe de la ZSC concernée.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

### Grand Rhinolophe (photographie de Yves Peyrard)

C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie centre, ouest et sud-ouest du pays. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les Coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers.



Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI, car l'espèce aime chasser dans des prairies pâturées. Pour se déplacer, il a besoin de linéaires de haies ou de lisières forestières afin de relier son gîte et sa zone de chasse. Concernant le potentiel de gîtes, c'est une espèce anthropophile, gîtant dans les bâtiments. Les villages et corps de fermes aux abords de l'AEI sont alors propices à l'espèce, qui a été contactée à

chaque saison. Au printemps, de nombreux contacts ont été identifiés au carrefour de nombreuses haies et le long d'une prairie pâturée où des individus ont certainement trouvé des ressources alimentaires au sortir de l'hiver. En été, une activité très forte a été enregistrée le long de deux haies très certainement utilisées comme corridors de déplacements. Enfin, en automne, l'activité enregistrée est globalement nulle à faible. Le système particulier d'écholocation de cette espèce (signaux détectables à une dizaine de mètres maximum) le rend plus difficile à détecter. Sa présence est donc potentiellement sous-estimée.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 3 km pour cette espèce (Arthur L. & Lemaire M., 2015). La population la plus proche se trouve sur la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,9 km de l'éolienne la plus proche. Une interaction entre la zone du projet et ce site Natura 2000 est donc tout à fait envisageable. Néanmoins, au regard de l'écologie de l'espèce (qui vole quasi-systématiquement au ras du sol), du contexte paysager de l'AEI (plaine céréalière bien moins attractive que la Vallée de la Boutonne pour les rhinolophes) et de la configuration du parc des Genêts (bas de pale à 44 m et éoliennes distantes de plus de 149 m des haies), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Rhinolophe de la ZSC concernée.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

## XXVIII. 2. AVIFAUNE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

### XXVIII. 2. a. Espèces observées sur l'AEI au cours des inventaires

**Sur les 38 taxons pris en compte dans cette analyse, 16 ont été observés sur le site d'étude lors des expertises de terrain.**

#### Bondrée apivore (photographie de NCA Environnement)



Lors de la reproduction, la Bondrée apivore occupe des mosaïques d'habitats forestiers et semi-ouverts. Elle fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières... Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées par l'Homme. La recherche essentielle de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée. Les Bondrées apivores reviennent au milieu du printemps et commencent à construire le nid au même endroit que l'année précédente.

La Bondrée apivore a été contactée sur l'AEI au moment du passage migratoire postnuptial et en période de reproduction, bien qu'elle ne niche pas sur le site d'étude (absence de boisements propices à ce rapace forestier). Elle se reproduit ponctuellement sur les ZPS voisines.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient majoritairement des individus en migration / transit, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Bondrée apivore des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

Busard cendré (photographie de NCA Environnement)

Le Busard cendré, plus petit des busards européens, est une espèce strictement migratrice. Il peut être observé dès la dernière semaine de mars avec les premiers nicheurs qui se cantonnent dès la première quinzaine d'avril, la migration pré-nuptiale se poursuivant jusqu'à mai. La migration post-nuptiale se déroule entre le 15 août et le début septembre avec des observations tardives jusqu'à novembre.

Le Busard cendré n'a pas d'habitat-type. On le retrouve dans une grande variété de milieux ouverts, comme (historiquement) des landes, marais et prairies. Aujourd'hui la grande majorité des nids en France sont localisés dans les cultures céréalières (70-80 % dans blés et orges ; THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004), moins fréquemment dans les prairies de fauche, friches et garrigues basses.

Le Busard cendré est connu nicheur sur les ZPS alentour, avec jusqu'à 40 couples dans la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay, 10 à 80 couples dans la ZPS de la Plaine de Niort Sud-est, et 4 à 6 couples dans la ZPS de la Plaine de Villefagnan. Le Busard cendré est considéré comme nicheur certain sur l'AEI, qui présente en outre des milieux favorables pour la nidification et l'alimentation de l'espèce (mosaïque de milieux agricoles ouverts).

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « fort » mais que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient surtout des individus en migration / transit / alimentation, et eu égard à l'attractivité vraisemblablement plus élevée des ZPS alentour (jusqu'à plusieurs dizaines de couples recensés, tandis que la nidification sur l'AEI reste très ponctuelle), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard cendré des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

Busard des roseaux (photographie de NCA Environnement)

Plus grand Busard des quatre espèces européennes, le Busard des roseaux niche dans les roselières des marais, parfois en prairies, friches, marais ou bordures de lacs et grands cours d'eau. C'est une espèce de plaine qui s'est adaptée aux cultures céréalières, mais évite les zones forestières et montagneuses. Elle se nourrit essentiellement d'animaux terrestres et aquatiques tels que de petits rongeurs ou oiseaux. Le Busard des roseaux est sociable et peut former des dortoirs.

Le Busard des roseaux a été observé en hivernage, en migration et en reproduction sur le site d'implantation du projet, ainsi que dans les ZPS alentour. Sa nidification est possible sur l'AEI, qui présente en outre un potentiel d'accueil non négligeable pour l'espèce (mosaïque de milieux agricoles ouverts). Néanmoins, elle reste marginale en raison de la plus grande rareté de ce Busard dans le département.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit / alimentation, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard des roseaux des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

Busard Saint-Martin (photographie de NCA Environnement)

Le Busard Saint-Martin est le plus commun des Busards à l'échelle de la France. Il niche dans une grande variété d'habitats : cultures, coupes forestières, landes, steppes... L'espèce a tendance à se regrouper en petites colonies, et occupe en principe le même territoire d'une année sur l'autre.

Le Busard Saint-Martin a été observé en hivernage, en migration et en reproduction sur le site d'implantation du projet, ainsi que dans les ZPS alentour. Sa nidification est possible sur l'AEI, qui présente en outre un potentiel d'accueil non négligeable pour l'espèce (mosaïque de milieux agricoles ouverts).

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « modéré » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit / alimentation, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard Saint-Martin des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

Circaète Jean-le-Blanc (photographie de NCA Environnement)

Le Circaète Jean-le-Blanc fréquente des habitats chauds et secs, relativement ouverts, mais ponctués de boisements nécessaires à la reproduction : tout dépend de la richesse du milieu en ressources trophiques (reptiles), paramètre essentiel qui conditionne sa présence.

Les couples reviennent sur les mêmes sites de reproduction d'une année sur l'autre. En principe, le même nid est reconstruit peu de temps après leur retour de migration.

Le Circaète est cité dans la bibliographie en migration et en nidification à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (AEE) ; il a par ailleurs été vu en période de reproduction sur l'AEI, bien qu'il ne niche pas sur le site d'étude (absence de boisements propices à ce rapace forestier). Il est mentionné comme reproducteur dans la ZPS de la Plaine de Villefagnan (0-1 couple) et dans celle de Niort Sud-est (1 à 2 individu-s), et comme migrateur dans la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay. C'est donc surtout à l'occasion de transits (migration, alimentation...) que le Circaète sera croisé sur le site d'étude.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « faible », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit / alimentation et que sa présence à l'échelle de l'AEE demeure relativement sporadique (au regard des effectifs réduits des ZPS voisines et du statut peu commun de l'espèce dans les Deux-Sèvres), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Circaète Jean-le-Blanc des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

**Milan noir** (photographie de NCA Environnement)

Le Milan noir peut être observé dans des biotopes très diversifiés. Le site choisi doit tenir compte de deux impératifs : premièrement, la présence de grands arbres ou d'escarpements rocheux favorables à la nidification ; deuxièmement, la proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs qui sont nécessaires à son approvisionnement et à son alimentation. Le Milan noir peut également stationner en bordure des villes. L'espèce est de retour de son site hivernal au sud du Sahara à la mi-mars. Elle ne reste en France que durant sa phase de reproduction, soit environ 4 mois.

Observé sur le site d'étude au cours des suivis consacrés à la migration et à la nidification de l'avifaune, le Milan noir est également connu du GODS à l'échelle de l'AEE en période de reproduction et de passage migratoire. Il se reproduit et transite sur les ZPS voisines, dans des proportions variables. En revanche, sa nidification au sein de l'AEI est peu envisageable, en raison de l'absence de boisements répondant favorablement à ses exigences écologiques.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « modéré » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit / alimentation, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Milan noir des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

**Milan royal** (photographie de NCA Environnement)

Le Milan royal se reproduit essentiellement dans les milieux ouverts de zones d'élevages extensifs et polycultures où les surfaces enherbées dominent. L'espèce ne fréquente pas les massifs forestiers trop proches, milieu ne correspondant pas à son mode d'alimentation (repérage/affût en zone ouverte). Espèce opportuniste, son régime alimentaire est très varié.

Le Milan royal est migrateur strict dans la région de Poitou-Charentes, où il ne se reproduit pas. En période internuptiale, il fréquente de nombreux types d'habitats (plaines, marais, bocages, etc.).

L'espèce a été contactée en migration postnuptiale sur l'AEI, et est connu du GODS à l'échelle de l'AEE en-dehors de la saison de reproduction. 5 individus sont également mentionnés en hivernage sur la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay. La FSD de cette ZPS ne donne pas d'indication sur l'évaluation de l'intérêt du site Natura 2000 pour cette espèce. Le Milan royal est également cité en hivernage et en migration par la FSD de la ZPS de la Plaine de Niort Sud-est, et en migration par celle de la ZPS de Néré à Bresdon. Si ce Milan est nettement plus rare que son cousin, il est néanmoins susceptible d'être observé un peu partout.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient exclusivement des individus en migration / transit / alimentation et au regard de sa relative rareté à l'échelle de l'AEE, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Milan royal des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

**Oedicnème criard** (photographie de NCA Environnement)

L'Oedicnème criard est surtout un oiseau des milieux chauds et secs. Il habite les terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches. On le rencontre aussi sur d'anciennes gravières ou sablières, mais il a presque disparu des dunes littorales. Il est grégaire la majeure partie de l'année, avec notamment des regroupements automnaux de plusieurs centaines d'individus dans certaines régions. En période de reproduction, des oiseaux se rassemblent également pour des activités alimentaires et de parade. Ces petits groupes incluent vraisemblablement des couples nicheurs. L'espèce est monogame et les couples se forment (ou se reforment) dès l'arrivée sur les sites de nids, voire avant. Les populations du Nord et de l'Est de la France migrent vers le Sud en automne.

L'aire d'étude immédiate du projet est tout à fait propice à la nidification et aux rassemblements de l'Oedicnème criard, l'espèce ayant par ailleurs été contactée à plusieurs reprises sur le site d'étude. Ce limicole est également mentionné sur les 4 ZPS prises en compte dans cette analyse, aussi bien en tant que nicheur que durant les haltes migratoires, qui impliquent plusieurs centaines d'individus.

Les individus migrateurs sont fidèles à leur site de reproduction, comme l'attestent les opérations de bagages réalisées sur la ZPS de la Plaine de Niort Sud-Est (CNRS de Chizé). Par conséquent, les interactions entre les sites Natura 2000 aux alentours et la zone du projet semblent relativement limitées. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Oedicnème criard des sites Natura 2000 ciblés ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

**Pluvier doré** (photographie de NCA Environnement)

Le Pluvier doré, nicheur du Grand Nord, est observé sur le territoire uniquement en période internuptiale, généralement à partir du mois d'octobre jusqu'en avril. Grégaire en-dehors de la période de reproduction, les pluviers sont observés en alimentation en groupes de plusieurs dizaines d'individus, parfois associés au Vanneau huppé. Le Pluvier doré fréquente essentiellement les grandes plaines de cultures, les prairies, les marais côtiers et vasières.

L'espèce affectionne les champs semés où la végétation est rase et le sol fraîchement travaillé facilitant leur recherche alimentaire. La ZIP, et plus généralement l'aire d'étude rapprochée, sont constituées de nombreuses cultures propices au Pluvier doré. Des groupes de plusieurs centaines, voire de milliers d'individus, sont observés au sein de l'AEE (GODS) ; il est donc possible que l'AEI constitue une zone de transit entre plusieurs aires de rassemblements.

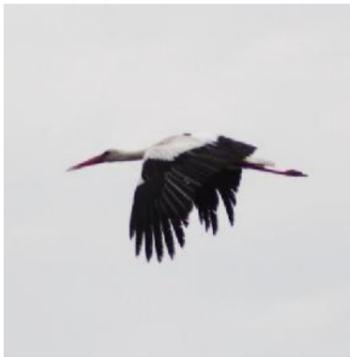
A l'instar de l'Oedicnème criard, les FSD des 4 ZPS proches du site d'étude mentionne la présence du Pluvier doré en saison internuptiale, dans des proportions pouvant atteindre plusieurs centaines à milliers d'oiseaux.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit, et eu égard à l'attractivité bien plus élevée des ZPS alentour (pouvant accueillir plusieurs milliers d'individus), le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Pluvier doré des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Cigogne blanche (photographie de NCA Environnement)

Pratiquement disparu de France dans les années 1970 (11 couples en 1974), ce grand échassier atteint 1 750 couples sur le territoire national en 2011, en réponse à un programme ambitieux de préservation. La Cigogne blanche s'installe au sein ou en périphérie des grandes zones humides, généralement sur des plateformes artificielles (pylônes ou autres supports) ou sur des arbres. Pour s'alimenter, elle fréquente les marais ouverts, les vallées alluviales et les zones bocagères humides.



En Poitou-Charentes, sa nidification concerne essentiellement la Charente-Maritime, qu'elle recolonise naturellement depuis 1978. La population régionale est estimée à 320 couples en 2011. Elle se reproduit également depuis 2007 dans l'extrême Ouest de la Charente.

La Cigogne blanche a fait l'objet d'observations lors des suivis consacrés à la migration prénuptiale sur le site d'étude. Elle est, en outre, connue du GODS au sein de l'AEE en hivernage et en migration. Enfin, elle est mentionnée aux passages migratoires dans la FSD de la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay à raison de 1 à 5 individus, et dans la FSD de la ZPS de la Plaine de Villefagnan (10 à 50 individus).

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « très faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient quasi-exclusivement des individus en migration / transit, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Cigogne blanche des sites Natura 2000 ciblés ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Faucon émerillon

Le Faucon émerillon est le plus petit des Faucons européens. Sur le territoire français, il n'est présent que de septembre à avril. A cette période, il fréquente les milieux ouverts où il se nourrit essentiellement de petits oiseaux, capturés très souvent suite à une course-poursuite spectaculaire.

L'espèce a été observée *in situ* en hivernage et à l'occasion des transits migratoires (printaniers et automnaux), à raison de quelques individus à chaque fois, ce qui indique que l'espèce fréquente régulièrement l'AEI mais de façon diffuse. La tendance est analogue sur les 4 ZPS voisines, qui mentionne des effectifs réduits, ce qui est caractéristique de ce Faucon réputé peu commun à l'échelle régionale.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient surtout des individus erratiques et isolés, le projet n'est pas susceptible

de remettre en cause les objectifs de conservation du Faucon émerillon des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Faucon pèlerin

Le Faucon pèlerin est inféodé aux sites rupestres et bâtiments pour sa reproduction. En Poitou-Charentes, le nombre de sites naturels favorables reste limité, mais l'installation des aires sur le bâti est de plus en plus régulière (Jourde et al. 2015). Il ne construit pas de nid et niche à même son support. Les populations nordiques, migratrices, rejoignent celles du sud, plus sédentaires. Ce grand Faucon chasse presque exclusivement les oiseaux en vol, usant de piqués parfois très spectaculaires.

Connu du GODS dans l'AEE en période internuptiale, le Faucon pèlerin a fait l'objet d'une observation sur site lors des suivis consacrés à la migration postnuptiale. En termes de répartition et d'effectifs au sein des ZPS intersectant l'AEE du projet, la tendance est analogue à celle du Faucon émerillon : l'espèce semble bien répandue localement, mais de façon très clairsemée et aléatoire (en fonction des disponibilités alimentaires).

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « faible » et que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient surtout des individus erratiques et isolés, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Faucon pèlerin des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Alouette lulu (photographie de NCA Environnement)



L'Alouette lulu fréquente les boisements clairs entrecoupés d'espaces ouverts. C'est à la fin de l'hiver, dès février, que le mâle commence à chanter, la plupart du temps perché ou en vol nuptial. Les premières pontes sont déposées sur des touffes d'herbes en milieu sec entre la mi-mars et mi-avril. En général, les couples ne restent pas isolés et sont en contact avec des familles voisines sur les aires de reproduction.

La population nicheuse en Poitou-Charentes est estimée à entre 4 400 et 14 000 couples en 2009. Entre 1999 et 2009, cette population aurait chuté de 54 %, notamment suite à de nombreux retournements de prairies qui causent une perte de son habitat, ce qui lui vaut d'être considérée comme « quasi menacée » dans la région en 2018 (JOURDE ET AL, 2015 ; UICN, 2018).

Malgré le potentiel d'accueil de l'AEI (mosaïque de milieux agricoles plutôt propices à l'espèce), l'Alouette lulu n'a été observée sur le site d'étude qu'au cours du passage migratoire automnal. *A contrario*, elle se reproduit dans les ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay et de Néré à Bresdon.

Considérant que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été jugé « modéré », que les oiseaux susceptibles de fréquenter le site soient essentiellement des individus en migration / transit / alimentation et que sa nidification n'a pas été prouvée sur place, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Alouette lulu des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Gorgebleue à miroir (photographie de NCA Environnement)

La Gorgebleue à miroir est une espèce migratrice, de retour de ses lieux d'hivernage en Afrique et péninsule Ibérique dès la fin du mois de mars. Les départs postnuptiaux ont lieu dès août. Espèce initialement inféodée aux milieux humides, son adaptation aux plaines agricoles comprenant d'importantes densités de champs de colza lui permet d'étendre son domaine dans les terres.



La Gorgebleue n'a pas été vue en halte sur le site d'étude pendant la migration postnuptiale, et est connue en tant que nicheuse et migratrice régulière dans l'AEE (GODS). Sa présence est avérée mais très diffuse dans les 4 ZPS voisines.

L'étendue du territoire d'un couple varie de 500 m<sup>2</sup> à plus de deux hectares, avec une moyenne de 4 000 m<sup>2</sup> (EYBERT ET AL., 2004). On peut

ainsi considérer que la zone du projet est déconnectée des populations des ZPS, distantes de plus de 9 km de la ZIP du projet. Par conséquent, on peut considérer que le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Gorgebleue à miroir des sites Natura 2000 visés ici.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Pie-grièche écorcheur (photographie de NCA Environnement)



La Pie-grièche écorcheur est un oiseau typiquement migrateur, qui ne passe que quatre à cinq mois sur son territoire de nidification. Il ne revient dans nos contrées qu'au mois de mai, et repart dès le mois d'août ou en septembre. L'espèce fréquente les régions ouvertes et sèches à végétation buissonneuse et arbustive dense et riche en proies (gros insectes, micromammifères...) : bocages, lisières en voie d'embroussaillage, landes, etc.

Sur l'aire d'étude immédiate, la Pie-grièche écorcheur est une nicheuse possible et a également été contactée pendant la migration automnale, en halte alimentaire. L'espèce est citée comme présente en période de reproduction sur les ZPS de Niort Sud-est (10 à 15 individus), de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay (90 à 120 couples) et de Villefagnan (10 à 24 couples). La FSD de la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay évalue l'intérêt du site comme « bon » pour la Pie-grièche écorcheur, ce dernier étant « significatif » pour la ZPS de la Plaine de Villefagnan.

Le territoire d'un couple couvre en moyenne moins de 0,5 ha (GEROUDET, 1980). La densité française moyenne est d'environ 1 couple pour 50 ha, les densités les plus fortes étant de 6 couples pour 10 ha (ISSA & al., 2015). On peut ainsi considérer que le (ou les) possible(s) couple(s) nicheur(s) sur la zone de projet est(sont) déconnecté(s) des populations des ZPS, la plus proche étant celle de la Plaine de Niort Sud-est, située à environ 9,8 km de la ZIP. Par conséquent, on peut considérer que le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Pie-grièche écorcheur des sites Natura 2000 concernés par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

#### Pipit rousseline

Le Pipit rousseline est une passereau migrateur transsaharien, présent sur le territoire français d'avril à octobre pour les plus tardifs. Il recherche des milieux ouverts et secs à végétation rase, où il y dépose son nid dans une dépression du sol. C'est un nicheur peu commun et localisé en Poitou-Charentes.

Le Pipit rousseline a pas été contacté sur l'aire d'étude immédiate à l'occasion de transits postnuptiaux. L'espèce est mentionnée par les FDS des ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay, de Villefagnan et de Néré à Bresdon, en reproduction (ponctuelle) et en migration.

Le territoire d'un couple s'étend de 4 à 12 ha, que le mâle défend activement (GEROUDET, 1980). On peut ainsi considérer que les populations nicheuses des ZPS alentour n'interagiront pas avec la zone du projet, en raison de l'étendue des différents zonages (bien au-delà de l'aire d'étude éloignée) et de la distance entre ces derniers et la ZIP du projet des Genêts (> 12 km).

Compte tenu que le risque de collision avec le parc éolien des Genêts a été considéré comme « très faible », que les interactions entre les sites Natura 2000 et la zone d'implantation sont très peu envisageables et que le site d'étude ne se prête guère à ce passereau spécialiste des milieux steppiques ou pseudo-steppiques, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Pipit rousseline des ZPS concernées par cette étude.

**Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.**

## XXVIII. 2. b. Espèces issues de la bibliographie (GODS)

**Sur les 38 taxons pris en compte dans cette analyse, 22 n'ont pas été observés sur le site d'étude lors des expertises de terrain. Elles sont néanmoins mentionnées par le GODS à raison d'une fréquentation plus ou moins régulière de l'aire d'étude éloignée.** Parmi ces espèces, on retrouve :

- Trois rapaces, l'**Aigle botté\***, le **Balbuzard pêcheur\*** et l'**Elanion blanc\***. Si les deux premiers se contenteront de survoler occasionnellement l'AEI (tous deux rares en Nouvelle-Aquitaine et non adeptes des milieux agricoles ouverts), l'Elanion blanc, en pleine expansion dans la région, est susceptible de séjourner plus fréquemment sur le site d'étude. Il se reproduit notamment au sein des ZPS de la Plaine de Niort Sud-est et celle de Villefagnan (1 couple pour chacune d'elle). Cependant, l'absence de recul vis-à-vis de la dynamique de cette espèce (d'apparition récente en Deux-Sèvres), l'absence de cas de mortalité recensé par T. DURR (2020) et le fait qu'il n'ait pas été vu sur l'AEI plaident en faveur d'une absence d'incidence significative du projet éolien envers l'Elanion blanc.
- L'**Engoulevent d'Europe\***, migrateur transsaharien forestier aux mœurs crépusculaires et nocturnes, dont la présence sur l'AEI se résumera à quelques individus uniquement en transit (absence d'habitats propices à l'espèce localement).
- Quatre Laro-limicoles plutôt rares dans les Deux-Sèvres et uniquement de passage sur l'AEI : le **Pluvier guignard\***, le **Combattant varié\***, la **Guifette moustac\*** et la **Sterne pierregarin\***, représentant tous un enjeu fonctionnel très faible. Précisons que l'impact brut lié au risque de collision avec le parc des Genêts a été jugé « très faible » également.

- La **Cigogne noire\***, bien plus rare que sa cousine la Cigogne blanche et qui ne sera pas affectée significativement par le projet éolien des Genêts pour les mêmes raisons que pour cette dernière (risque de mortalité très faible et présence quasi-exclusive d'oiseaux en migration active).
- La **Grue cendrée\***, considérant que le risque de mortalité a également été estimé à « très faible » et que le site d'étude ne se prête guère à la halte de groupes d'individus.
- La **Marouette ponctuée\***, le **Râle des genêts\*** et le **Martin-pêcheur d'Europe\***, trois taxons qui ne se satisfont pas non plus des milieux agricoles de l'AEI pour une halte (les transits locaux étant exceptionnels ou extrêmement clairsemés).
- L'**Outarde canepetière\***, espèce bien présente dans les ZPS limitrophes de la zone du projet, aussi bien en reproduction que pour les rassemblements migratoires. Si des transits par l'AEI ne sont exclus, ils sont cependant limités (dans le temps et en termes de fréquence) par les très faibles potentialités d'accueil du site d'implantation du projet. L'espèce n'a par ailleurs jamais été vue sur place lors des inventaires (enjeu fonctionnel très faible). L'impact brut de mortalité par collision, quant à lui, a été évalué à « très faible » également.
- Le **Bruant ortolan\***, petit passereau migrateur rare et en très fort déclin à l'échelle régionale. Ce Bruant n'a pas fait l'objet d'observations *in situ* durant les inventaires, mais il est cité dans la bibliographie du GODS en migration et en période de reproduction à l'échelle de l'AEE. Par ailleurs, 7 à 12 couples nicheurs sont mentionnés sur la ZPS de la Plaine de Villefagnan, située à environ 18 km de la zone du projet. La FSD de cette ZPS précise que sa conservation y est jugée « moyenne / réduite ». Les interactions entre la zone du projet (peu propice à cette espèce aux exigences écologiques particulières) et ce zonage semblent donc très limitées et diffuses, tendance accentuée par le déclin préoccupant de l'espèce un peu partout.
- Quatre Hérons (**Aigrette garzette\***, **Grande Aigrette\***, **Héron pourpré\*** et **Bihoreau gris\***) et la **Spatule blanche\***. A l'instar d'autres grands échassiers, ces espèces ne feront que survoler le site d'étude, non conforme pour elles en terme d'habitats favorables aux haltes migratoires ou non.
- *Idem* pour le **Pic noir\*** (inféodé aux vieux boisements qu'on ne retrouve pas sur le site du projet) et pour le **Hibou des marais\*** (espèce rare et localisée, nicheuse aléatoire, surtout migratrice et hivernante, et privilégiant les milieux herbacés ouverts), pour lesquels un risque de collision très faible est à retenir.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour ces différentes espèces, occasionnelles voire exceptionnelles sur l'AEI.

### XXVIII. 3. ENTOMOFAUNE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Seules deux espèces d'insectes sont susceptibles de fréquenter l'aire d'étude immédiate du projet et sont mentionnées dans les zonages N2000 de l'AEE : le **Grand Capricorne** (Coléoptère saproxylophage) et l'**Agrion de Mercure** (Odonate). Le zonage le plus proche du site du projet au sein duquel ces taxons sont présents est la ZSC de la Vallée de la Boutonne, située à environ 1,8 km de la ZIP du projet des Genêts. Au regard des faibles distances de dispersion de ces espèces, ainsi que de l'absence d'impact connu de l'éolien sur l'entomofaune, aucune incidence du parc éolien n'est donc attendue envers ces taxons.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour ces espèces.

### XXIX. CONCLUSION SUR L'EVALUATION DES INCIDENCES

L'analyse du projet et de ses incidences potentielles sur les sites Natura 2000 les plus proches met en évidence l'absence d'incidence significative sur les objectifs de conservation des sites concernés (4 ZPS et 3 ZSC au total).

Par conséquent, le projet n'étant pas susceptible d'avoir une incidence notable vis-à-vis des zonages identifiés et des populations d'espèces qui les ont désignés, **l'évaluation des incidences Natura 2000 peut donc être arrêtée à un stade d'évaluation simplifiée, conformément à la réglementation.**

**XXX. BIBLIOGRAPHIE****AVIFAUNE**

CAHIERS D'HABITATS NATURA 2000, 2012. Tome 8 : Oiseaux. La documentation Française, volume 1, 381 p.

CALIDIRIS. Décembre 2011. Etude d'impact de l'implantation d'un parc éolien volet « Faune flore, milieux naturels ». Rendu final. Site de Périgné (79).

CALIDIRIS. Juillet 2012. Etude d'impact de l'implantation d'un parc éolien. Volet « Faune flore, milieux naturels ». Rendu final. Site de Lusseray et Paizay-le-Tort (79).

BIOTOPE. Septembre 2013. Etude d'impact du projet d'extension du parc éolien « La Tourette » - Communes de Lusseray et Paizay-le-tort. Volet Milieux naturel – Faune (hors avifaune) – Flore.

DREWITT, A.L. & LANGSTON, R.H.W., 2006. Assessing the impacts of wind farms on birds. *Ibis*, 148, 29-42 p.

ENCIS ENVIRONNEMENT. Janvier 2019. Suivi environnemental ICPE. Parc éolien de Périgné. Commune de Périgné (79).

ENCIS ENVIRONNEMENT. Janvier 2020. Suivi environnemental ICPE. Parc éolien de Lusseray. Commune de Lusseray (79).

ERICKSON, W.P., JOHNSON, G.D., STRICKLAND, M.D., YOUNG, D.P., SERNKA, K.J. & GOOD, R.E., 2001. Avian collisions with wind turbines: a summary of existing studies and comparaisons to other sources of avian collision mortality in the US. National Wind Coordinating Committee Publication.

ERICKSON, W., JOHNSON, G., YOUNG, D., STRICKLAND, D., GOOD, D., GOOD, R., BORASSA, M. & BAY, K., 2002. Synthesis and comparison of baseline avian end bat use, raptor nesting and mortality informations from proposed and existing developments. WEST Inc. Rapport technique, 92 p.

ERICKSON, W.P., JOHNSON, G.D. & YOUNG, D.P., 2005. A Summary and Comparison of Bird Mortality from Anthropogenic Causes with an Emphasis on Collisions. USDA Forest Service Gen. Tech. Rep.

EYBERT, M.C., BONNET, P., GESLIN, T. & QUESTIAU, S., 2004. La Gorgebleue. Editions Belin. 71 p.

GEROUDET, P., 1999. Les Palmipèdes d'Europe. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 510 p.

GEROUDET, P., 2008. Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 585 p.

GEROUDET, P., 2010. Les passereaux d'Europe. Tome 1 – Des Coucous aux Merles. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 405 p.

GEROUDET, P., 2010. Les passereaux d'Europe. Tome 2 – De la Bouscarle aux Bruants. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 512 p.

GEROUDET, P., 2013. Les rapaces d'Europe. Diurnes et nocturnes. Delachaux & Niestlé. Lausanne. 446 p.

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Décembre 2012. Suivis ornithologiques consécutifs à l'installation de trois parcs éoliens de 3D Energies. Les Raffauds (p1), commune de Gournay-Loizé et Les Alleuds. La Tourette (p2), communes de Lusseray et Paizay-le-Tort. Le Teillat (p3), communes de St-Romans-lès-Melle et Celles-sur-Belle. Rapport intermédiaire.

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Avril 2013. Projet d'agrandissement du parc éolien « La Tourette » (Lusseray – Paizay-le-Tort – p2bis) par 3D Energies. Etude d'impact – Volet ornithologique.

HÖTKER, H., THOMSEN, K.-M. & JEROMIN, H., 2006. Impacts on biodiversity of exploitation of renewable energy sources: the example of birds and bats - facts, gaps in knowledge, demands for further research, and ornithological guidelines for the development of renewable energy exploitation. Michael-Otto-Institut im NABU, Bergenhusen.

ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

JOHNSTON, D.W. & HAINES, T.P., 1957. Analysis of mass bird mortality in October 1954. *Auk* 74: 447-458.

JOURDE P., GRANGER M., SARDIN J.-P., MERCIER F., COLLECTIF (coords.), 2015. Les Oiseaux du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine le Comte, 432 p.

KELM D., LENSKI J., KELM V., STRICKLAND D., TOELCH U., DZIOCK F., 2014. Seasonal bat activity in relation to distance to hedgerows in an agricultural landscape in central Europe and implications for wind energy development. *Acta Chiropterologica*, 16(1): 65-73.

KRIJGSVELD, K.L., AKERSHOEK, K., SCHENK, F., DIJK, F. & DIRKSEN, S., 2009. Collision risk of birds with modern large wind turbines. *Ardea*, 97(3): 357-366.

LANGSTON, R.H.W. & PULLAN, J.D., 2004. Effects of wind farms on birds. *Nature and environment*, 139, 90 pp.

LEDDY, K.L., HIGGINS, K.F. & NAUGLE, D.E., 1999. Effects of wind turbines on upland nesting birds in conservation reserve program grasslands. *Wilson Bulletin*, 111 (1), 100-104.

LES SNATS. Janvier 2012. Inventaires des Chiroptères. Projet éolien de Lusseray et Paizay-le-Tort (79).

LPO. 2017. Cahier technique. Les busards. 60p.

MARX, 2017. Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune. Etude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015. LPO France. 91 pages.

NEWTON, I., 2008. The migration ecology of birds. Academic press. 976 pp.

Oréade-Brèche. Décembre 2014. Suivi de mortalité oiseaux – chiroptères. Parc de La Tourette. Rapport de suivi (18 septembre au 29 novembre 2013).

Oréade-Brèche. Décembre 2014. Suivi de mortalité oiseaux – chiroptères. Parc de La Tourette. Rapport de suivi annuel (3 mars au 21 novembre 2014).

Oréade-Brèche. Décembre 2014. Suivi de mortalité oiseaux – chiroptères. Parc du Teillat. Rapport de suivi annuel.

PRATZ, J.L. (COORD.) ET AL., 2014. Programme de suivi éolien-biodiversité 2010-2016 en région Centre. Bilan des études 2013. 125 pp.

RIGAUD T. ET GRANGER M. (COORD.) 1999. Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne – Poitou-Charentes Nature, Poitiers, France

ROBERT M.R. BARCLAY, E.F. BAERWALD & J.C. GRUVER, 2007. Variation in bat and bird fatalities at wind energy facilities: assessing the effects of rotor size and tower height. *Can. J. Zool.* 85: 381-387 (2007).

RUDDOCK, M., & WHITFIELD, D.P., 2007. A review of Disturbance Distances in Selected Bird Species. A report from Natural Research (Projects), Ltd to Scottish Natural Heritage. 181 pp.

UICN, 2008 – La liste rouge des espèces menacées de France – Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Communiqué de presse. Comité français de l'UICN, Muséum national d'Histoire naturelle Service du patrimoine naturel.

THIOLLAY, J.M. & BRETAGNOLLE, V. (2004). Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 176 pp.

WINKELMAN, J.E., 1992. The impact of the Sep Wind park near Oosterbierum, Friesland, the Netherlands, on birds. Nocturnal collision risk. Rijksinstituut voor Natuurbeheer, Arnhem. RIN-rapport 92/3.

YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G., 1995. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, 775 pp.

**CHIROPTERES**

- ARTHUR, L. & LEMAIRE, M. 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 544 pp.
- BACH, L., 2001. Fledermäuse und windenergienutzung - reale Probleme oder Einbildung ? Vogelkdl. Ber. Niedersachs. 33 : 119-24.
- BACH, L., 2005. Acte du séminaire éolien, avifaune, Chiroptères, quels enjeux ? LPO, CPIE Pays de Soulaire, DIREN Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne 109 pp.
- BAERWALD, E.F., D'AMOURS, G.H., KLUG ; B.J. & BARCLAY, R.M.R., 2008. Barotrauma is a significant cause of bat fatalities at wind turbines. *Current Biology* Vol 18 N°16 : 695-696.
- BAERWALD, E.F. & BARCLAY, R.M.R., 2009. Patterns of activity and fatality of migratory bats at a wind energy facility in Alberta, Canada. *J Wildl. Manage*, 75. pp.1103-1114.
- BARATAUD, M., 2015. Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Biotope, Mèze (Collection inventaires & biodiversité) ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 344 pp.
- BARRE K., 2017. Mesurer et compenser l'impact de l'éolien sur la biodiversité en milieu agricole. Rapport de thèse encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle, 363 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.
- COSSON, M. & DULAC, P., 2005. Suivi évaluation de l'impact du parc éolien de Bouin (Vendée) sur l'avifaune et les chauves-souris 2004 : Comparaison état initial et fonctionnement des éoliennes. LPO Marais Breton, 91 pp.
- DULAC, P., 2010. Bilan de 3,5 années de suivi de la mortalité des Chiroptères sous les éoliennes de Bouin (Vendée), Symbioses n°25.
- DÜRR, T., 2002. Fledermäuse als Opfer von Windkraftanlagen in Deutschland. *Nyctalus* 8(2): 115-118.
- ERICKSON, W., JOHNSON, G., YOUNG, D., STRICKLAND, D., GOOD, D., GOOD, R., BORASSA, M. & BAY, K., 2002. Synthesis and comparison of baseline avian and bat use, raptor nesting and mortality information from proposed and existing wind developments. West INC. 54p.
- ERICKSON, W.P., JOHNSON, G.D., STRICKLAND, M.D., YOUNG, D.P., SERNKA, K.J. & GOOD, R.E., 2001. Avian collisions with wind turbines: a summary of existing studies and comparaisons to other sources of avian collision mortality in the US. National Wind Coordinating Committee Publication.
- EUROBATS, 2012. Reports of the IWG on Wind Turbines and Bat Populations. 17<sup>th</sup> Meeting of the Advisory Committee. 33 pp.
- FENTON, M.B. & MORRIS, G.K., 1976. Opportunistic feeding by desert bats (*Myotis* spp.). *Canadian Journal of Zoology*, 54(4). pp.526-530.
- HAYES, J.P., 1997. Temporal variation in activity of bats and the design of echolocation-monitoring studies. *Journal of Mammalogy* 78: 514-524.
- HOTKER, H., THOMSEN, K.-M. & JEROMIN, H., 2006. Impacts on biodiversity of exploitation of renewable energy sources: the example of birds and bats - facts, gaps in knowledge, demands for further research, and ornithological guidelines for the development of renewable energy exploitation. Michael-Otto-Institut im NABU, Bergenhusen.
- JAIN et al., 2011. Bat mortality and activity at a Northern Iowa wind resource area. *American Midland Naturalist*, 165. pp.185-200.

JOHNSON, G.D., ERICKSON, W.P., STRICKLAND, M.D., SHEPHERD, M.F. & SHEPHERD, D.A., 2003. Mortality of Bats at a Large-scale Wind Power Development at Buffalo Ridge, Minnesota. *Am. Midl. Nat.* 150: 332-342.

JOHNSON et al., 2004. Bat activity, composition, and collision mortality at a large wind plant in Minnesota. *Wildlife Society Bulletin*, 32(4). pp.1278-1288.

KELM, D., LENSKI, J., KELM, V., STRICKLAND, D., TOELCH, U., DZIOCK, F., 2014. Seasonal bat activity in relation to distance to hedgerows in an agricultural landscape in central Europe and implications for wind energy development. *Acta Chiropterologica*, 16(1): 65-73.

KUNZ et al., 2007. Assessing impacts of wind-energy development on nocturnally active birds and bats : A guidance document. *Journal of Wildlife management* 71(8). pp.2449-2486.

LAGRANGE et al., 2009. Chirotech, bilan des tests d'asservissement sur le parc de Bouin – 2009. Biotope : Mèze. 49PP.

LIMPENS et al., 2013. Wind turbines and bats in the Netherlands - Measuring and predicting. Report 2013. 12, Zoogdierverseniging & Bureau Waardenburg.

OSBORN, R. G., HIGGINS, K. F., DIETER, C. D. & USGAARD, R. E., 1996. Bat collisions with wind turbines in Southwestern Minnesota. *Bat research news* 37: 105-107.

ROBERT M.R. BARCLAY, E.F. BAERWALD & J.C. GRUVER, 2007. Variation in bat and bird fatalities at wind energy facilities: assessing the effects of roto size and tower height. *Can. J. Zool.* 85: 381-387 (2007).

SALVARINA et al., 2018. Seasonal bat activity related to insect emergence at three temperate lakes. *Ecology and Evolution*, 8(7). pp.3738-3750.

SILVA, 2009. Effet des conditions météorologiques sur l'activité de chasse des Chiroptères. Rapport de soutenance encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle, 36 p.

**AUTRE FAUNE**

ACEMAV coll., DUGUET R & MELKI F. ed., 2003 - Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France).480p.

ARNOLD E.N., OVENDEN D.W. ed., 2010 - Le guide herpéto. Delachaux et Niestlé, Paris (France). 290p.

BELLMANN H., LUQUET G., 2009 - Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé, Paris (France). 384 p.

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.

CHINERY M., 1985 - Insectes de France et d'Europe occidentale. Flammarion, Paris, 320 p.

CLEMOT M., 2012 - Identification des Orthoptères de Vendée. Les Naturalistes Vendéens, 90 p.

DEFAUT b., 2001 (2ème édition) - La détermination des Orthoptères de France. Bernard DEFAUT, Bédailhac, 85 pp.

DOMMANGET J.-L., PRIOUL B., GAJDOS A., BOUDOT J.-P., 2008. – Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. Société Française d'Odonatologie (Sfonat). Rapport non publié. 47 p.

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 - Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotopes, Mèze, 480 p.

LAFRANCHIS T., 2000 - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotopes, Mèze, 448 p.

LAFRANCHIS T., 2007 - Papillons d'Europe. Diathéo, Paris, 380 p.

LE LOUARN H. & QUERE J.-P., 2003. – Les Rongeurs de France Faunistique et biologie. 2e édition revue et augmentée. INRA Editions.

MACDONALD D. ET BARRET P., 1995. Guide complet des mammifères de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris, 304p.

MAZURIER M., DUSOULIER F., 1996 - Clé de détermination des Orthoptères de Loire-Atlantique et de Vendée. Lettre de l'Atlas Entomologique Régional n°6, Nantes, 6 p.

MAZURIER M., STALLEGGER P., 1994 - Coordination Orthoptères Normandie, Clé de détermination des Orthoptères de Normandie. Lettre de liaison n°1, Saint-Aubin-de-Bonneval, 9 p.

MONCORPS S., KIRCHNER F., TROUVILLIEZ J. & HAFFNER P., 2008 - La liste rouge des espèces menacées en France. Dossier de presse. Comité français de l'IUCN, Muséum National d'Histoire Naturelle.

MURATET J., 2008 - Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain. Association Ecodiv, France, 291 p.

SARDET E. & DEFAUT B. (coord.), 2004. – Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques, 9 : 123-137.

SVENSSON L., GRANT P.-J., et al., 1999 - Le guide ornitho. Delachaux et Niestlé, Paris (France). 400 p.

VACHER J.-P., GENIEZ M., 2010 - Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Collection Parthénope, éditions Biotopes, Mèze, 544 p.

## **BOTANIQUE**

ANONYME, 2013. *Interpretation manual of European Union habitats, EUR 28*. European Commission – DG Environment, 144 p.

BARDAT J., BIRET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G., TOUFFET J., 2004. *Prodrome des végétations de France. Coll. Patrimoines naturels, 61*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 171 p.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C., DENIAUD J. (COORD.), 2005. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, tome 4 : Habitats agropastoraux, volume 1*. La Documentation française, Paris, 445 p.

BISSARDON M., GUIBAL L. & RAMEAU J.-C., 1997. *CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. ENGREF, Nancy, 175 p.

JAUZEIN P., 2011 (1ère édition 1995) - Flore des champs cultivés. Institut National de Recherche en Agronomie. Ed. Quae, Versailles, 898 p.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. *EUNIS. Correspondances entre les classifications EUNIS et CORINE Biotopes. Habitats terrestres et d'eau douce. Version 1*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 43 p.

POITOU-CHARENTES NATURE. *Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature. <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/-Guide-des-habitats-naturels-du-.html>. Consulté en décembre 2015.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. DE (COORD.), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 1 195 p.

BONNIER G., DE LAYENS G., 1986 - Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique. Editions Belin, France, 427 p.

CATTEAU E., DUHAMEL F. et al., 2009 - Guide des végétations des zones humides de la région Nord-Pas-de-Calais. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul, 632 p.

CATTEAU E., DUHAMEL F. et al., 2010 - Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas-de-Calais. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul, 526 p.

CORILLION R., 1981 - Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental: de l'Orléanais à l'estuaire). Imprimerie JOUVE, Paris, 737 p.

FOURNIER P., 2000. Les quatre flores de France. DUNOD. 1104p.

PROVOST M., 1998 - Flore vasculaire de Basse-Normandie, Tomes 1 et 2. Presses Universitaires de Caen, Caen, 416 p. et 492 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G. et al., 1994. Flore Forestière Française. Vol. 1: Plaines et collines. Institut pour le développement forestier, France, 1786 p.

## **ETUDES IMPACT & AUTRES DOCUMENTS**

ARNETT E.B., INKLEY D.B., JOHNSON D.H., LARKIN R.P., MANES S., MANVILLE A.M., MASON R., MORRISON M., STRICKLAND M.D. & THRESHER R. 2007. Impacts of wind energy facilities on wildlife and wildlife habitat. Special issue by The Wildlife Society. Technical Review 07-2.

BAERWALD, E.F. & BARCLAY, R.M.R, 2009. Patterns of activity and fatality of migratory bats at a wind energy facility in Alberta, Canada. *J Wildl. Manage*, 75. pp.1103-1114.

BARATAUD, M., 2015. Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Biotope, Mèze (Collection inventaires & biodiversité) ; Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 344 pp.

BARRE K., 2017. Mesurer et compenser l'impact de l'éolien sur la biodiversité en milieu agricole. Rapport de thèse encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle, 363 p.

BEHR O., EDER D., MARCKMANN U., METTE-CHRIST H., REISINGER N., RUNKEL V. & von HELVERSEN O., 2007. Akustisches Monitoring in Rotorbereich von Windenergieanlagen und Methodische Probleme beim Nachweis von Fledermaus-Schlagopfern – Ergebnisse aus Untersuchungen im mittleren und südlichen Schwarzwald. *Nyctalus (N.F.)* 12, 115-127.

BEUCHER Y., KELM V., ALBESPY F., GEYLIN M., NAZON L., PICK D., 2013. Parc éolien de Castelneau-Pégayrols (12). Suivi pluriannuel des impacts sur les chauves-souris. Bilan des campagnes des 2ème, 3ème, et 4ème année d'exploitation (2009-2011).

BOULIGAND S., LECOQ A., DULAC P., MARCHADOUR B., MEME-LAFOND B., LE NEVE A., 2018. Prescriptions pour la prise en compte des Chiroptères et de l'avifaune dans l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en Pays de la Loire. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire. Nantes. 35p.

BRINKMANN R, SCHAUER-WEISSHAHN H, BONTADINA F (2006). Etudes sur les effets potentiels liés au fonctionnement des éoliennes sur les chauves-souris du district de Fribourg.

Bureau of Land Management (BLM), 2005. Final Programmatic Environmental Impact Statement on wind energy development on BLM administered land in the western United States. U.S. Department of the Interior, Bureau of Land Management, Washington, D.C., USA.

CRYAN, P. M, and A. C. BROWN. 2007. Migration of bats past a remote island offers clues toward the problem of bat fatalities at wind turbines. *Biological Conservation* 139:1–11

CURRY R.C. and KERLINGER P., 2000. Avian Mitigation Plan : Kenetech Model Wind Turbines, Altamont Pass WRA, California. In : PNAWPPM III, Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego, California, June 2000 : 18-27.

- DREAL CENTRE, IE&A, COUASNON, 2005. Etude des enjeux faunistiques et paysagers liés à l'installation de parcs éoliens en Beauce. [http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Eolien/eolien\\_beauce/eolien\\_28\\_part\\_2\\_d.pdf](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Eolien/eolien_beauce/eolien_28_part_2_d.pdf)
- DÜRR T. 2020. Fledermausverluste an Windenergieanlagen / bat fatalities at windturbines in Europe. Daten aus der zentralen Fundkartei der Staatlichen Vogelschutzwarte im Landesamt für Umwelt Brandenburg. En ligne sur : <<http://www.lugv.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de>>.
- ENCIS Environnement, 2021. Suivi environnemental ICPE. Parc éolien de Lusseray-Paizay-le-Tort. Commune de Lusseray et de Paizay-le-Tort (79). 212 p.
- EVANS W.R., 2000. Applications of Acoustic Bird Monitoring for the wind power Industry. In : PNAWPPM III, Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego, California, June 2000 : 141-151.
- FURMANKIEWICZ J. & KUCHARSKA M., 2009. Migration of Bats along a Large River Valley in Southwestern Poland, Journal of Mammalogy, Volume 90, Issue 6, 15 December 2009, Pages 1310–1317, <https://doi.org/10.1644/09-MAMM-S-099R1.1>
- HELLDIN, J. O., JUNG, J., NEUMANN, W., OLSSON, M., SKARIN, A., & WIDEMO, F., 2012. The impacts of wind power on terrestrial mammals. Swedish Environmental Protection Agency (Report 6510). Stockholm, Sweden.
- HORN JW, ARNETT EB, KUNZ TH., 2008. Behavioral responses of bats to operating wind turbines. J Wildl Manag. 72(1):123–132.
- HÖTKER, H., THOMSEN, K.-M. & JEROMIN, H., 2006. Impacts on biodiversity of exploitation of renewable energy sources: the example of birds and bats - facts, gaps in knowledge, demands for further research, and ornithological guidelines for the development of renewable energy exploitation. Michael-Otto-Institut im NABU, Bergenhusen.
- HÜRNER H. & LIBOIS R., 2005. Etude par radiopistage de la territorialité chez le Martin-pêcheur (*Alcedo Atthis*). Cas de deux mâles voisins. Aves 42(1-2): 135-141.
- KELM D.H, LENSKI J., KELM V., TOELCH U. & DZIOCK F. 2014. Seasonal bat activity in relation to distance to hedgerows in an agricultural landscape in central Europe and implications for wind energy development - Acta Chiropterologica, 16(1) : 65–73.
- KINGSLEY, A. & WHITTAM, B. 2005. Wind turbines and birds. A background review for environmental assessment. Environment Canada, Canadian Wildlife Service, Quebec (unpublished). 81p. [www.canwea.ca/images/uploads/File/Resources/Wind\\_Turbines\\_and\\_Birds\\_a\\_Background\\_Review.pdf](http://www.canwea.ca/images/uploads/File/Resources/Wind_Turbines_and_Birds_a_Background_Review.pdf) (viewed 19 September 2008).
- LANGSTON, R.H.W & PULLAN, J.D. 2003. Windfarms and birds : an analysis of the effects of windfarms on birds, and guidance on environmental assessment criteria and site selection issues. Unpublished report T-PVS/Inf (2003) 12, by Birdlife International to the Council of Europe, Bern Convention on the conservation of European Wildlife and Natural Habitats. RSPB/ BirdLife in the UK. 58 p. [www.nowap.co.uk/docs/sc23\\_infl2e.pdf](http://www.nowap.co.uk/docs/sc23_infl2e.pdf) (viewed 19 September 2008).
- LOWTHER S. 2000. The European Perspective : Some Lessons from Case Studies. In : PNAWPPM III, Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego, California, June 2000 : 115-124.
- MARCHADOUR B., 2010. Implantation de parcs éoliens dans les Pays de la Loire. Cartes d'alerte AVIFAUNE. 45 p.
- MARTIN C.M, ARNETT E.B, STEVENS R.D, WALLACE M.C, 2017. Reducing bat fatalities at wind facilities while improving the economic efficiency of operational mitigation, Journal of Mammalogy, Volume 98, Issue 2, 21 March 2017, Pages 378–385, <https://doi.org/10.1093/jmammal/gyx005>
- MARX, 2017. Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune. Etude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015. LPO France. 91 pages.
- MENZEL C. & POHLMAYER K., 1999. Proof of habitat utilization of small game species by means of feces control with "dropping markers" in areas with wind-driven power generators. Zeitschrift für Jagdwissenschaft 45:223–229.
- PERCIVAL, S.M., 2001. Assessment of the effects of offshore wind farms on birds. Ecology consulting. 66 p.
- POWLESLAND, R. G., 2009. Impacts of wind farms on birds : a review. Science for conservation, (289).
- RICHARDSON, W.J., 2000. Bird Migration and Wind Turbines : Migration Timing, Flight Behavior, and Collision Risk. In : PNAWPPM III, Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego, California, June 2000 : 132-140.
- ROBBINS C. 2002. Direct testimony of Chandler S. Robbins, 6 December 2002, in the matter of application of clipper 101 MW generating facility in Garrett County, Maryland. Windpower Inc. case no. 8938.
- ROUX et al., 2004. Impact des éoliennes sur les oiseaux - Synthèse des connaissances actuelles, conseils et recommandations. 36p. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- RYDELL J, BACH L, DUBOURG-SAVAGE M-J, GREEN M, RODRIGUES L et al. (2010). Mortality of bats at wind turbines links to nocturnal insect migration ?
- Suivi environnemental ICPE. Parc éolien de Theil-Rabier et Montjean. Commune de Theil-Rabier et Montjean (16). Juin 2020. ENCIS Environnement. 238 pages.
- THELANDER C.G., RUGGES D.L. & SINCLAIR K.C., 2000. Avian Risk Behavior and Fatalities at the Altamont Wind Resource Area. National Renewable Energy Laboratory, May 2000. 22 p.
- THELANDER C.G. & RUGGES D.L., 2001. Examining Relationships between Bird Risk Behaviours and Fatalities at the Altamont Wind Resource Area : a Second Year's Progress. Report. In : PNAWPPM IV, Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting IV, Carmel, California, May 2001 : 5-14.
- THIOLLAY J-M. & BRETAGNOLLE V., 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176pp.
- VOIGT CC, POPA-LISSEANU AG, NIERMANN I, KRAMER-SCHADT S, 2012. The catchment area of wind farms for European bats : A plea for international regulations.
- WINKELMAN, J.E. 1985. Impact of medium-sized wind turbines on birds : a survey on flight behaviour, victims and disturbance. Netherlands Journal of Agricultural Science 33 : 75-78.

## XXXI. ANNEXES

Annexe 1 : Liste complète de la flore répertoriée sur l'aire d'étude immédiate

Nom latin	Statut	LRR	ZNIEFF
<i>Acer campestre</i>	-	LC	-
<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	DD	-
<i>Achillea millefolium</i>	-	LC	-
<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	LC	-
<b><i>Ajuga genevensis</i></b>	-	NT	X
<i>Alliaria petiolata</i>	-	LC	-
<i>Allium sp.</i>	-	-	-
<i>Allium vineale</i>	-	LC	-
<i>Alopecurus myosuroides</i>	-	LC	-
<i>Amaranthus retroflexus</i>	-	-	-
<b><i>Ambrosia artemisiifolia</i></b>	<b>INV</b>	-	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	LC	-
<i>Anisantha diandra</i>	-	LC	-
<i>Anisantha sterilis</i>	-	LC	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	-	LC	-
<i>Anthriscus sylvestris</i>	-	LC	-
<i>Aphanes australis</i>	-	LC	-
<i>Arabidopsis thaliana</i>	-	LC	-
<i>Arctium minus</i>	-	LC	-
<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	LC	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Arum italicum</i>	-	LC	-
<i>Avena fatua</i>	-	LC	-
<i>Barbarea vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Bellis perennis</i>	-	LC	-
<i>Borago officinalis</i>	-	LC	-
<b><i>Bromus catharticus</i></b>	<b>INV</b>	-	-
<i>Bromus hordeaceus</i>	-	LC	-
<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	-	LC	-
<i>Campanula rapunculus</i>	-	LC	-
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	-	LC	-
<i>Carduus nutans</i>	-	LC	-
<i>Carduus tenuiflorus</i>	-	LC	-
<i>Carex divulsa</i>	-	LC	-
<i>Carex spicata</i>	-	LC	-
<i>Carpinus betulus</i>	-	LC	-
<i>Castanea sativa</i>	-	LC	-
<i>Centaurea jacea</i>	-	LC	-
<i>Cerastium fontanum</i>	-	LC	-

<i>Chenopodium album</i>	-	LC	-
<i>Cichorium intybus</i>	-	LC	-
<i>Cirsium arvense</i>	-	LC	-
<i>Cirsium vulgare</i>	-	LC	-
<i>Clematitis vitalba</i>	-	LC	-
<i>Convolvulus arvensis</i>	-	LC	-
<i>Convolvulus sepium</i>	-	LC	-
<i>Cornus mas</i>	-	LC	-
<i>Corylus avellana</i>	-	LC	-
<i>Crataegus monogyna</i>	-	LC	-
<i>Crepis sancta</i>	-	LC	-
<i>Cruciata laevipes</i>	-	LC	-
<i>Cynosurus cristatus</i>	-	LC	-
<i>Dactylis glomerata</i>	-	LC	-
<b><i>Datura stramonium</i></b>	<b>INV</b>	-	-
<i>Daucus carota</i>	-	LC	-
<i>Dianthus armeria</i>	-	LC	-
<i>Dioscorea communis</i>	-	LC	-
<i>Dipsacus fullonum</i>	-	LC	-
<i>Draba muralis</i>	-	LC	-
<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	LC	-
<i>Echium vulgare</i>	-	LC	-
<i>Ervum tetraspermum</i>	-	LC	-
<i>Eryngium campestre</i>	-	LC	-
<i>Euonymus europaeus</i>	-	LC	-
<i>Euphorbia helioscopia</i>	-	LC	-
<i>Falcaria vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Fragaria vesca</i>	-	LC	-
<i>Fraxinus excelsior</i>	-	LC	-
<i>Galium aparine</i>	-	LC	-
<i>Galium mollugo</i>	-	LC	-
<i>Galium verum</i>	-	LC	-
<i>Geranium dissectum</i>	-	LC	-
<i>Geranium lucidum</i>	-	LC	-
<i>Geranium molle</i>	-	LC	-
<i>Geranium robertianum</i>	-	LC	-
<i>Geranium rotundifolium</i>	-	LC	-
<i>Geum urbanum</i>	-	LC	-
<i>Glechoma hederacea</i>	-	LC	-
<i>Hedera helix</i>	-	LC	-
<i>Heliotropium europaeum</i>	-	LC	-
<i>Helminthotheca echioides</i>	-	LC	-
<i>Himantoglossum hircinum</i>	-	LC	-
<i>Holcus lanatus</i>	-	LC	-

<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	-	LC	-
<i>Hypericum perforatum</i>	-	LC	-
<i>Hypochaeris radicata</i>	-	LC	-
<i>Ilex aquifolium</i>	-	LC	-
<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Juglans regia</i>	-	-	-
<i>Knautia arvensis</i>	-	LC	-
<i>Lactuca serriola</i>	-	LC	-
<i>Lamium purpureum</i>	-	LC	-
<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	DD	-
<i>Ligustrum vulgare</i>	-	LC	-
<i>Linaria vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Lolium perenne</i>	-	LC	-
<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	-	LC	-
<i>Lonicera periclymenum</i>	-	LC	-
<i>Lotus corniculatus</i>	-	LC	-
<i>Lysimachia arvensis</i>	-	LC	-
<i>Malva moschata</i>	-	LC	-
<i>Malva sylvestris</i>	-	LC	-
<i>Medicago arabica</i>	-	LC	-
<i>Melica uniflora</i>	-	LC	-
<i>Mentha suaveolens</i>	-	LC	-
<i>Mercurialis annua</i>	-	LC	-
<i>Muscari comosum</i>	-	LC	-
<i>Myosotis arvensis</i>	-	LC	-
<i>Nigella damascena</i>	-	-	-
<i>Ononis spinosa</i>	-	LC	-
<i>Origanum vulgare</i>	-	LC	-
<i>Orobanche sp.</i>	-	-	-
<i>Papaver rhoeas</i>	-	LC	-
<i>Persicaria maculosa</i>	-	LC	-
<i>Picris hieracioides</i>	-	LC	-
<i>Plantago coronopus</i>	-	LC	-
<i>Plantago lanceolata</i>	-	LC	-
<i>Plantago major</i>	-	LC	-
<i>Poa annua</i>	-	LC	-
<i>Poa pratensis</i>	-	LC	-
<i>Poa trivialis</i>	-	LC	-
<i>Polygonum aviculare</i>	-	LC	-
<i>Potentilla reptans</i>	-	LC	-
<i>Poterium sanguisorba</i>	-	LC	-
<i>Prunella vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Prunus avium</i>	-	LC	-
<i>Prunus spinosa</i>	-	LC	-

<i>Pteridium aquilinum</i>	-	LC	-
<i>Pulmonaria longifolia</i>	-	LC	-
<i>Quercus robur</i>	-	LC	-
<i>Quercus rubra</i>	-	-	-
<i>Ranunculus acris</i>	-	LC	-
<b><i>Ranunculus auricomus</i></b>	-	LC	X
<i>Ranunculus bulbosus</i>	-	LC	-
<i>Ranunculus parviflorus</i>	-	LC	-
<i>Ranunculus repens</i>	-	LC	-
<i>Reynoutria japonica</i>	INV	-	-
<i>Robinia pseudoacacia</i>	INV	-	-
<i>Rosa canina</i>	-	LC	-
<i>Rubus sp.</i>	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i>	-	LC	-
<i>Rumex acetosella</i>	-	LC	-
<i>Rumex conglomeratus</i>	-	LC	-
<i>Rumex crispus</i>	-	LC	-
<i>Rumex obtusifolius</i>	-	LC	-
<i>Ruscus aculeatus</i>	-	LC	-
<i>Salvia pratensis</i>	-	LC	-
<i>Sambucus ebulus</i>	-	LC	-
<i>Sambucus nigra</i>	-	LC	-
<i>Sanicula europaea</i>	-	LC	-
<i>Saponaria officinalis</i>	-	LC	-
<i>Schedonorus pratensis</i>	-	LC	-
<i>Senecio vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Sherardia arvensis</i>	-	LC	-
<i>Silene latifolia</i>	-	LC	-
<i>Silene vulgaris</i>	-	LC	-
<i>Solanum dulcamara</i>	-	LC	-
<i>Sonchus asper</i>	-	LC	-
<i>Sorbus domestica</i>	-	LC	-
<i>Stachys recta</i>	-	LC	-
<i>Stachys sylvatica</i>	-	LC	-
<i>Stellaria holostea</i>	-	LC	-
<i>Teucrium chamaedrys</i>	-	LC	-
<i>Torilis arvensis</i>	-	LC	-
<i>Tragopogon pratensis</i>	-	LC	-
<i>Traxacum sp.</i>	-	-	-
<i>Trifolium campestre</i>	-	LC	-
<i>Trifolium dubium</i>	-	LC	-
<i>Trifolium pratense</i>	-	LC	-
<i>Trifolium repens</i>	-	LC	-
<b><i>Trifolium rubens</i></b>	-	LC	X

<i>Ulmus minor</i>	-	LC	-
<i>Urtica dioica</i>	-	LC	-
<i>Valerianella locusta</i>	-	LC	-
<i>Verbascum sp.</i>	-	-	-
<i>Veronica arvensis</i>	-	LC	-
<i>Veronica chamaedrys</i>	-	LC	-
<i>Veronica hederifolia</i>	-	LC	-
<i>Veronica persica</i>	-	-	-
<i>Viburnum lantana</i>	-	LC	-
<i>Vicia sativa</i>	-	-	-
<i>Viola arvensis</i>	-	LC	-
<i>Viola sp.</i>	-	-	-
<i>Vulpia bromoides</i>	-	LC	-

Annexe 2 : Liste de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires effectués en période de migration prénuptiale (migrateurs et sédentaires) sur l'aire d'étude immédiate et ses abords

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge France - De passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs maximums retenus								Abondance cumulée (contacts)
					2020								
					1 <sup>er</sup> passage	2 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : nuit amphibiens rapaces nocturnes ☽	3 <sup>ème</sup> passage	4 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : Nuit Chiroptère* ☽	Date complémentaire : 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> passages avifaune nicheuse*	5 <sup>ème</sup> passage	
18-févr	24-févr	26-févr	03-mars	16-mars	24-mars	27-mars - 2 avril	31-mars						
Accipitriformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D					1				1
	Buse variable	PN	NA	-	10	4		4	12			11	41
	Milan noir	DO / PN	NA	-								1	1
Ansériformes	Canard colvert	PN	-	H > 300 ind.		7						3	10
Charadriiformes	Goéland sp.	-	-	-		131							131
	Mouette rieuse	PN	NA	-								1	1
	Œdicnème criard	DO / PN	NA	H et R			1		2	2	1		6
	Pluvier doré	DO	-	H > 35 ind.	30								30
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.		301							301
Ciconiiformes	Cigogne blanche	DO / PN	NA	-		1							1
Columbiformes	Pigeon ramier	-	NA	-	6	392		15	262		204	34	913
	Tourterelle turque	-	NA	-		1			6			1	8
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA	-	5	3		3	7			3	21
	Faucon émerillon	DO / PN	NA	-					1				1
Galliformes	Caille des blés	-	NA	-							1		1
	Faisan de Colchide	-	-	-					3				3
	Perdrix rouge	-	-	-		2			2			4	8
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-	-	2	5		1	10			1	19
	Alouette des champs	-	NA	-	10	26		2	35		4	4	81
	Bergeronnette grise	PN	-	-		6			3		2	12	23
	Bergeronnette printanière	PN	DD	-								2	2
	Bruant proyer	PN	-	-	1	3						3	7
	Bruant zizi	PN	NA	-	9	5		3	7			2	26
	Chardonneret élégant	PN	NA	-		19					4	11	34
	Choucas des tours	PN	-	-					4				4
	Corbeau freux	-	-	-		2			23			17	42
	Corneille noire	-	-	-	6	41		4	57			68	176
	Etourneau sansonnet	-	NA	-	4	179		21	57			93	354
	Fauvette à tête noire	PN	NA	-					4			6	10
	Geai des chênes	-	-	-	7	5		4	6			1	23
Grimpereau des jardins	PN	-	-				1					1	

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge France - De passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs maximums retenus								Abondance cumulée (contacts)
					2020								
					1 <sup>er</sup> passage	2 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : nuit amphibiens rapaces nocturnes ☽	3 <sup>ème</sup> passage	4 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : Nuit Chiroptère* ☽	Date complémentaire : 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> passages avifaune nicheuse*	5 <sup>ème</sup> passage	
18-févr	24-févr	26-févr	03-mars	16-mars	24-mars	27-mars - 2 avril	31-mars						
	Grive draine	-	NA	-		1							1
	Grive musicienne	-	NA	-	1	1			7			27	36
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-	40	61			21		17	45	184
	Merle noir	-	NA	-	3	14		11	32			7	67
	Mésange à longue queue	PN	NA	-		3							3
	Mésange bleue	PN	NA	-		4		2	3				9
	Mésange charbonnière	PN	NA	-		4		3	5			2	14
	Moineau domestique	PN	NA	-	14	11		25	104			94	248
	Pie bavarde	-	-	-		2		1	3			3	9
	Pinson des arbres	PN	NA	-	105	55		108	101		35	40	444
	Pipit farlouse	PN	NA	-	7	11			41		51	83	193
	Pouillot véloce	PN	NA	-	1	4		1	1				7
	Rougegorge familier	PN	NA	-	1	3		4	6			4	18
	Rougequeue noir	PN	NA	-								1	1
	Tarier pâtre	PN	NA	-	2	9			1			1	13
	Traquet motteux	PN	DD	-							2	1	3
	Troglodyte mignon	PN	-	-					1				1
	Verdier d'Europe	PN	NA	-		1			1			8	10
Péléciformes	Grand cormoran	PN	NA	-		1						49	50
	Héron cendré	PN	NA	-		3		1	7				11
Podicipédiformes	Grèbe huppé	PN	-	-		2							2
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	-	-			9						9
	Effraie des clochers	PN	-	-			4						4
	Hibou moyen-duc	PN	NA	-			2						2
<b>Total général</b>					<b>264</b>	<b>1323</b>	<b>16</b>	<b>214</b>	<b>836</b>	<b>2</b>	<b>321</b>	<b>643</b>	<b>3619</b>

**Légende :**
 : Espèce patrimoniale.

 Statut réglementaire : **PN** : Espèces protégées au niveau national ; **DO** : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I).

 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; **NA** : Non applicable ; **DD** : Données insuffisantes.

 Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : **H** : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; **H>x** Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; **R** : Déterminant en rassemblements postnuptiaux ; **D** : Dortoirs utilisés chaque année.

☽ : Inventaires spécifiques aux Chiroptères/rapaces nocturnes/amphibiens où des données supplémentaires ont pu être ajoutées.

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge France - De passage	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Dates d'observation et effectifs maximums retenus								Abondance cumulée (contacts)
					2020								
					1 <sup>er</sup> passage	2 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : nuit amphibiens rapaces nocturnes ☾	3 <sup>ème</sup> passage	4 <sup>ème</sup> passage	Date complémentaire : Nuit Chiroptère* ☾	Date complémentaire : 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> passages avifaune nicheuse*	5 <sup>ème</sup> passage	
					18-févr	24-févr	26-févr	03-mars	16-mars	24-mars	27-mars - 2 avril	31-mars	

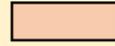
\*Seuls les individus observés et considérés comme migrateurs durant le premier passage de l'avifaune nicheuse sont renseignés.

Annexe 3 : Liste de l'ensemble des espèces observées au cours des inventaires effectués en période de migration postnuptiale (migrateurs et sédentaires) sur l'aire d'étude immédiate et ses abords

Ordre	Nom commun	Nom scientifiques	Statut réglementaire	Espèce déterminante	De passage	Dates d'observation et effectifs - 2020						Total général
						1er passage (21-août)	2ème passage (09-sept)	3ème passage (21-sept)	4ème passage (29-sept)	5ème passage (08-oct)	6ème passage (30-oct)	
Accipitriformes	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN		LC			2				2
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN		NA	1						1
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	D > 10 ind.	NA	1		1				2
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO/ PN	D	NA	1					2	3
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN		NA	5	6	6	2	5	2	26
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN		NA	1	1	2	1	1		6
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO/ PN		NA	1						1
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN		NA						1	1
Bucérotiformes	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN			1	1					2
Charadriiformes	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	PN		NA					2		2
	Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	PN		NA	321	12	44	250	300	551	1478
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	H > 300 ind.	NA			1				1
	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO/ PN	H, et R	NA	2						2
Colombiformes	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			NA	20	35	32	120	250		457
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			NA	5	9	3	1			18
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			NA		25		50	100		175
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN		NA	3	2	4		4	4	17
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN		NA				1		1	2
	Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	PN		NA	1	2	2				5
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN		NA					1		1
Galliformes	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>					2	2	2		1	7
	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>					2		2			4
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>				2	4	3		2		11
Passériformes	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN			9	33	3	10	15	2	72
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			NA				160	200	50	410
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO/ PN							1		1
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN				3		8	14		25
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN				5	6	12	15	21	59
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN		DD	136	20			4		160
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN						3			3
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN							1		1
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN		NA					2		2
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN		NA		2		1	1		4
	Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	PN			40	20	27	7	2		96
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	PN		NA	12	24	2	38	40	7	123
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN		NA		5		40	9	33	87
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN				6		6	50		62
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN			1						1
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>				8	120	22	160	200		510	

Ordre	Nom commun	Nom scientifiques	Statut réglementaire	Espèce déterminante	De passage	Dates d'observation et effectifs - 2020						Total général
						1er passage (21-août)	2ème passage (09-sept)	3ème passage (21-sept)	4ème passage (29-sept)	5ème passage (08-oct)	6ème passage (30-oct)	
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>				11	40	7	45	31	27	161
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			NA	16	230	50	500	300	50	1146
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN		NA	16	17	4	20	30		87
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN		DD	10	8	1	4			23
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>				2	13	4	12	11	4	46
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN		DD	4	4		4			12
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN		DD	2	8	3				13
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN		NA		1	1	2			4
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			NA		5		1	6		12
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			NA		8		6	19	6	39
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN		DD	120	40	100	20	6		286
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN		DD				1			1
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN		DD	46	600	200	2000	1300		4146
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	PN		NA	8						8
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN		NA	10	30	135	250	200	179	804
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN		NA	1			1			2
	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	PN		DD				1			1
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>			NA	15	25	5	200	150		395
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN		NA				6			6
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN		NA	4	21	4	21	24		74
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN		NA	8	23	1	15	28	5	80
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN		NA	6	9	54	80	110	15	274
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>				2	7	2		7	2	20
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN		NA	1						1
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN		NA	8						8
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN		NA	23	23	29	150	200	123	548
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN		DD	38	45		29			112
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN		NA			6		150	13	169
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN		NA	4						4
	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	PN		NA				1	4		5
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN		DD	5	8	3	10			26
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN		NA	3	8	8	12	12	5	48
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN		NA		4	2	3			9
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN		NA	3			4	1		8
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN		NA	7	10	3	15	13	6	54
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN		NA	3	2	2	1	1		9
	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN		NA		1		2			3
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN		NA					5		5
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	PN		NA	2			3		1	6
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN		DD	0		1				2

Ordre	Nom commun	Nom scientifiques	Statut réglementaire	Espèce déterminante	De passage	Dates d'observation et effectifs - 2020						Total général
						1er passage (21-août)	2ème passage (09-sept)	3ème passage (21-sept)	4ème passage (29-sept)	5ème passage (08-oct)	6ème passage (30-oct)	
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	PN		DD	4						4
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN				5		30	20		55
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN		NA	9	15		40	60		124
Péléciformes	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN		NA	2		1	3	2	2	10
	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN							40		40
Piciformes	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN			1	5	2	7	5	1	21
	Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis</i>	PN			3	1					4
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN			1						1
<b>Total</b>						<b>968</b>	<b>1555</b>	<b>791</b>	<b>4373</b>	<b>3954</b>	<b>1114</b>	<b>12756</b>

**Légende :**
 : Espèce patrimoniale.

 Statut réglementaire : **PN** : Espèces protégées au niveau national ; **DO** : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I).

 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; **NA** : Non applicable ; **DD** : Données insuffisantes.

 Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres, 79) : **H** : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; **H>x** Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; **R** : Déterminant en rassemblements postnuptiaux ; **D** : Dortoirs utilisés chaque année.

 : Inventaires spécifiques aux Chiroptères/rapaces nocturnes/amphibiens où des données supplémentaires ont pu être ajoutées.

\*Seuls les individus observés et considérés comme migrants durant le premier passage de l'avifaune nicheuse sont renseignés.